



**CODEP 27 de la
FFESSM**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CODEP 27 VAL DE REUIL SAMEDI 26 JANVIER 2019



FFESSM

EURE | 27

Codep 27 de la FFESSM



CODEP 27 de la FFESSM



L'an deux mil dix-huit, le samedi 26 janvier à quinze heures trente, les membres de l'association Codep 27 de la FFESSM – CDOS – 6 place Alfred de Musset– 27000 EVREUX, se sont réunis au Stade couvert Jesse Owens ,Parc des Sports 2, chaussée de Ritterhude 27 100 VAL de REUIL sur convocation du Président en date du 23 décembre 2018.

Accueil des participants – Enregistrement des mandats.

BUREAU : (*)

Président	Christian Tampigny-Durel	Président Adjoint	Bernard Mayeur
Trésorière	Isabelle KERLEROUS	Trésorier adjoint	Jean-Luc KERLEROUS
Secrétaire général	Loïc PICTON	Secrétaire adjointe	Marylène DUBOIS

COMMISSIONS : (*)

Apnée	Christophe Louvel	Technique	Didier Etienne Bernard Mayeur
Archéologie	Joseph Vautour	Enfants	Joëlle Philippe
Environnement Biologie	Samuel Fabre	Secourisme	Nelly Boucher
Photo	Dominique Deporges	Handisub	Arnaud Leblanc
Nap	Yves Dubois	Nev	Yves Dubois
Orientation subaquatique	Yves Dubois		

CLUBS : (*)

AONES	Samuel Fabre	CPVR	Etienne Hanser
ASB	Emmanuel Richard	KAWAN	Arnaud Leblanc
BALISTE CLUB	Bernard Mayeur Delaitre Isabelle	LAMANTINS	Christophe Louvel
BPP	Philippe Mac Grath	TRAPARDS	Xavier
CEP	Jacques Mouraud	SPN	Joëlle Philippe
		SQUALES	Bernard Mayeur

(*) Présent - Excusé - Représentant



CODEP 27 de la FFESSM



Ordre du jour de l'Assemblée Générale

15 h 00 Accueil des participants - Enregistrement des mandats

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire

- - Recueil des mandats et pouvoirs
- - Désignation du Président de séance
- - 15H30 - Ouverture AG
- - 15H40 - Approbation compte rendu AG de 2017
- - 15H45 - Intervention des personnalités
- - 16H00 - Rapport moral du Président
- - 16H15 - Rapport moral du secrétaire
- - 16H30 - Validation de la nouvelle adresse du siège (CDOS)
- - 16H35 - Bilan Financier et compte de résultat
- - 16H45 - Bilan des commissions
- - 18H10 - Budget prévisionnel
- - 18H20 - Questions diverses
- - 18H30 - Clôture de l'assemblée générale ordinaire.

DESIGNATION DU PRESIDENT DE SEANCE

La séance est présidée par Bernard Mayeur, le secrétariat est assuré par Isabelle Delaitre

OUVERTURE AG

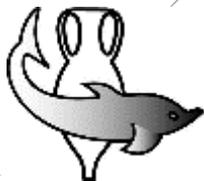
Le Président constate que les membres présents ou délégués (11 clubs sur 11) représentent 28 voix sur 28. Conformément aux statuts du Codep, le quorum devant réunir au moins le quart des voix totales, Il déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et quelle peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 15 heures 30.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Pour commencer, je vous renouvelle, tous mes vœux pour 2019 et j'espère que cette nouvelle année répondra à vos souhaits les plus chers.

Il est de coutume de profiter de notre rassemblement pour remercier nos partenaires de leur aide et sans qui le développement de nos activités subaquatiques serait impossible. Le conseil départemental 27, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les clubs de kayak de l'Eure, la Base de Loisirs "Léry-Poses en Normandie" et l'ensemble des collectivités territoriales et locales qui nous soutiennent (VAL-DE-REUIL, LOUVIERS, et les communes traversées par le trophée de l'Eure)

C'est avec plaisir que j'ai appris le déménagement du CDOS (ou se situe le siège administratif du CODEP 27) à Val de reuil regroupant ainsi l'ensemble de notre structure. Cela facilitera notre gestion de certains dossiers du fait de



CODEP 27 de la FFESSM



l'emplacement géographique mais aussi par la qualité de l'accueil que la ville de Val de Reuil nous réserve depuis plusieurs années.

La 2^{ème} année de notre nouvelle Olympiade se termine.

Les commissions n'ont pas relâché leurs efforts et ont permis le développement des activités proposées par la FFESSM. Cette année Nous avons vu la pratique de l'apnée se développer, comme les nages mais c'est la commission archéologie qui a fait un grand pas en avant. Les jalons ont été posés afin d'assurer sa pérennité tout comme la commission BioSub qui prépare un renouvellement d'équipe.

C'est avec une grande satisfaction que je peux vous annoncer nous avons obtenu cette année le label Ecosub grâce au concours de Pascal Blanchet qui a suivi de près ce projet mais aussi, et je tiens à les remercier, grâce à la participation de l'ensemble des acteurs de nos disciplines. Que ce soit en tant que licencié, bénévole ou partenaire, chacun contribue au quotidien au développement durable préservant et protégeant ainsi mieux la nature.

Tout ceci grâce au dévouement de nos responsables de commissions, nos partenaires et notre Equipe du comité directeur qui a su prendre le relais de l'équipe précédente.

Cependant, j'attire l'attention sur un point important. Il est essentiel pour notre bon fonctionnement que chacun se discipline afin de donner les informations demandées par le comité directeur en temps et en heure. Le retard permanent de certaines personnes dans les délais pénalise notre bon fonctionnement et prend en otage les personnes chargées de préparer les dossiers.

Merci donc aux personnes concernées de bien vouloir prendre en considération ce point qui nuit à notre bonne organisation.

Comme l'année passée, je réitère mon souhait de trouver un remplaçant. J'ai signé à nouveau pour un demi mandat mais il sera bientôt temps de passer la main de la présidence; je ne voudrais pas finir en devenant un grincheux.

Merci à toutes et tous.

Christian Tampigny-Durel

RAPPORT DU SECRETAIRE

C'est à mon tour de vous renouveler mes vœux pour cette année 2019. Que vos projets se réalisent et surtout que la santé soit présente. Déjà deux ans que j'occupe ma fonction de secrétaire et malheureusement, pour des raisons de santé, je vais devoir vous quitter avec regrets.

Un point important que je tiens à souligner, et sur lequel j'aimerais qu'il y ait une amélioration. Il s'agit de la bonne coordination des calendriers. Et pour cela, je demande aux différents responsables de bien vouloir se renseigner sur les événements du calendrier afin d'éviter de se retrouver avec des événements le même jour.

Par exemple, une formation TIV se tient en même temps que notre AG alors que les dates sont données un an à l'avance.



CODEP 27 de la FFESSM



Je tenais particulièrement à remercier Karine Damien et Dominique Deporges qui sont volontaires pour me succéder. Karine Reprends donc le poste de secrétaire et Dominique la gestion du site Web.

Tout comme Pascal Blanchet l'a fait pour moi, je ferai en sorte de les former correctement à ces fonctions afin que tout se passe pour le mieux.

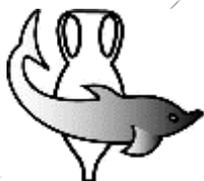
Passons maintenant aux chiffres

EFFECTIFS CLUBS DE L'EURE SAISON 2017/2018

Nom du club	Adulte	Junior	Enfant	Homme	Femme	Total	Voix
STADE PORTE NORMANDE DE VERNON	98	21	18	102	35	137	4
A.O.N. EURE ET SEINE	83	4	0	60	27	87	3
SQUALES BERNAYENS	41	2	1	34	10	44	2
CENTRE EBROICNIEN DE PLONGEE	73	1	0	58	16	74	3
LES TRAPARDS	72	1	0	46	27	73	3
LES LAMANTINS - CLUB PLONG. DE PONT AUDEMER	47	6	0	39	14	53	3
CLUB PLONG. DU VAL DE REUIL	48	3	0	34	17	51	3
ASB PLONGEE	29	3	0	24	8	32	2
LES KAWAN HANDIPLONG'EURE	11	10	3	13	11	24	2
BERNAY PLONGEE PLAISIR	32	0	1	23	10	33	2
LE BALISTE CLUB DE GISORS	43	2	1	34	10	44	2
TOTAUX	577	53	23	466	187	653	30

Le nombre de licenciés est en légère hausse (645 en 2017) la féminisation est quant à elle stable 30% mais on est en dessous de 2016 (686)

- Problème des subventions en baisses mais aussi du manque de bénévoles lié à la situation économique actuelle.



CODEP 27 de la FFESSM



CARTES DE BREVETS DELIVREES PAR LES CLUBS DE L'EURE SAISON 2017 / 2018.

Au cours de la dernière saison (01/09/2017 au 31/08/2018, les clubs de l'Eure et la commission technique ont délivrés 148 brevets. (121 N-1) - (Les 28 brevets délivrés entre le 01/09/2018 et le 31/12/2018 n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessous).

Clubs	Niveaux				Nitrox		Auton	Enfants			Handi	RIFA		APNEE		NEV	Qté
	1	5	10	43	53	Conf	250	BR	AG	84	222	49	117	331			
AONES	9										1						10
ASB																	0
BPP	2	2															2
CEP	8	2	2									2					14
CPVR	3	3										6					12
BALISTE	7	2															9
KAWAN	4									2							6
LAMANTINS	6	4										2	1	2			15
TRAPARDS	14	2		1			1					6		6	6		36
SQUALES	0											1					1
SPN	11	2	2		1							4	4	16			40
Total	64	17	4	1	1		1			2	1	21	5	24	6	1	148

COMPTES RENDUS AG DES CLUBS.

5 sur 11 reçus pour 2018.

LE CNDS 2018 :

Le lancement de la campagne aura lieu en février 2019

Je vous remercie de bien vouloir noter notre nouvelle adresse :

CODEP27 FFESSM

CDOS 27,

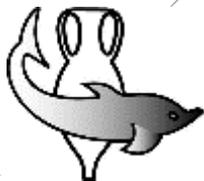
193 VOIE DU FUTUR,

BP 40226,

27102 VAL DE REUIL CEDEX.

Téléphone du CDOS 27 : 02.32.25.95.56.

Loïc PICTON



CODEP 27 de la FFESSM



BILAN FINANCIER

BILAN EXERCICE 2018					
ACTIF	déc-18	déc-17	PASSIF	déc-18	déc-17
Matériel Technique			Capitaux propres	32 991 €	30 419
Créances	5 108 €	4 047	RESULTAT EXERCICE	3 848 €	2 572
Produits à recevoir	950 €	1 006	Fournisseurs		
Disponibilités	29 841 €	38 465	Charges constatées payer		770
Charges constatées d'avance	1 100 €		Produits constatés d'avance	180 €	
TOTAL	36 999 €	43 518	TOTAL	36 999 €	43 518

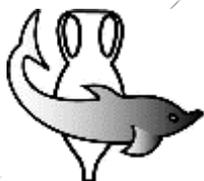
RESULTAT 2018 TOUTES COMMISSIONS :

CHARGES	PREVISION	REALISE	%	PRODUITS	PREVISION	REALISE	%
COMMISSION APNEE	4 974,00 €	1 343,13 €	100,00%	COMMISSION APNEE	4 974,00 €	1 343,13 €	100,00%
60 Achats	624,00 €	551,53 €	41,06%	70-Ventes de produits finis, prestations de services	2 580,00 €	1 076,00 €	80,11%
61 services extérieurs	1 200,00 €	0,00 €	0,00%	74-Subventions d'exploitation	2 394,00 €	267,13 €	19,89%
62 autres services extérieurs	3 150,00 €	791,60 €	58,94%	75-autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00%
65-Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00%	76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00%
66 Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00%	77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00%

Siège social : CODEP27 FFESSM - CDOS 27 – 193 voie du futur – BP40226 – 27102 VAL DE REUIL CEDEX

Adresse de correspondance : Karine DAMIEN- Codep27 FFESSM – 40 rue des moulins 27590 PITRES - ✉ : codep027@gmail.com

Président : Christian Tampigny-Durel – 53 voie des coutures – 27100 VAL DE REUIL - ☎ : 06.31.31.62.59 - 📧 : christian.tampigny@orange.fr



CODEP 27 de la FFESSM

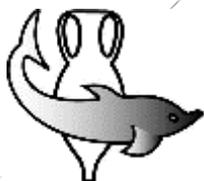


COMMISSION ARCHEO	700,00 €	959,32 €	100,00%	COMMISSION APNEE	700,00 €	959,32 €	100,00%
60 Achats	600,00 €	941,12 €	98,10%	70-Ventes de produits finis, prestations de services	0,00 €	120,00 €	12,51%
61 services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00%	74-Subventions d'exploitation	700,00 €	839,32 €	87,49%
62 autres services extérieurs	100,00 €	18,20 €	1,90%	75-autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00%
65-Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00%	76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00%
66 Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00%	77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00%
COMMISSION BIO	500,00 €	0,00 €	#DIV/0!	COMMISSION BIO	500,00 €	0,00 €	#DIV/0!
60 Achats	50,00 €	0,00 €	#DIV/0!	70-Ventes de produits finis, prestations de services	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
61 services extérieurs	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	74-Subventions d'exploitation	500,00 €	0,00 €	#DIV/0!
62 autres services extérieurs	450,00 €	0,00 €	#DIV/0!	75-autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
65-Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
COMITE DIRECTEUR	3 160,00 €	4 979,36 €	100,00%	COMITE DIRECTEUR	3 160,00 €	4 979,36 €	100,00%
60 Achats	1 100,00 €	3 362,89 €	67,54%	70-Ventes de produits finis, prestations de services	200,00 €	2 155,00 €	43,28%
61 services extérieurs	330,00 €	451,98 €	9,08%	74-Subventions d'exploitation	80,00 €	-137,54 €	-2,76%
62 autres services extérieurs	1 630,00 €	1 064,49 €	21,38%	75-autres produits de gestion courante	2 880,00 €	2 961,90 €	59,48%
65-Autres charges de gestion courante	100,00 €	100,00 €	2,01%	76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00%
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00%	77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00%
COMMISSION TECHNIQUE ENFANTS	7 614,00 €	6 910,59 €	99,63%	COMMISSION TECHNIQUE ENFANTS	7 614,00 €	6 910,59 €	100,00%
60 Achats	1 930,00 €	83,45 €	1,21%	70-Ventes de produits finis, prestations de services	1 650,00 €	3 012,00 €	43,59%
61 services extérieurs	1 150,00 €	1 397,72 €	20,23%	74-Subventions d'exploitation	4 464,00 €	-201,41 €	-2,91%
62 autres services extérieurs	4 514,00 €	5 403,92 €	78,20%	75-autres produits de gestion courante	1 500,00 €	4 100,00 €	59,33%
65-Autres charges de gestion courante	10,00 €	25,50 €	30,56%	76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00%
67 Charges exceptionnelles	10,00 €	0,00 €	0,00%	77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00%
COMMISSION HANDI	2 050,00 €	1 210,00 €	100,00%	COMMISSION HANDI	2 050,00 €	1 210,00 €	#DIV/0!
60 Achats	600,00 €	1 210,00 €	100,00%	70-Ventes de produits finis, prestations de services	0,00 €	0,00 €	0,00%
61 services extérieurs	1 200,00 €	0,00 €	0,00%	74-Subventions d'exploitation	2 050,00 €	1 210,00 €	100,00%
62 autres services extérieurs	250,00 €	0,00 €	0,00%	75-autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00%
65-Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00%	76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00%	77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00%
COMMISSION N A P N E V	5 620,00 €	3 120,08 €	100,00%	COMMISSION N A P N E V	5 620,00 €	3 120,08 €	100,00%
60 Achats	600,00 €	298,36 €	9,56%	70-Ventes de produits finis, prestations de services	1 790,00 €	880,00 €	28,20%
61 services extérieurs	1 745,00 €	1 032,00 €	33,08%	74-Subventions d'exploitation	3 355,00 €	500,10 €	16,03%
62 autres services extérieurs	2 780,00 €	1 769,71 €	56,72%	75-autres produits de gestion courante	50,00 €	1 544,08 €	49,49%
65-Autres charges de gestion courante	470,00 €	0,00 €	0,00%	76 Produits financiers	425,00 €	195,90 €	6,28%

Siège social : CODEP27 FFESSM - CDOS 27 – 193 voie du futur – BP40226 – 27102 VAL DE REUIL CEDEX

Adresse de correspondance : Karine DAMIEN- Codep27 FFESSM – 40 rue des moulins 27590 PITRES - ☎ : codep027@gmail.com

Président : Christian Tampigny-Durel – 53 voie des coutures – 27100 VAL DE REUIL - ☎ : 06.31.31.62.59 - ✉ : christian.tampigny@orange.fr



CODEP 27 de la FFESSM



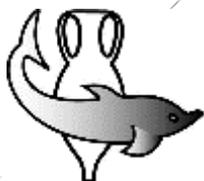
67 Charges exceptionnelles	25,00 €	20,01 €	0,64%	77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00%
COMMISSION PHOTO	2 074,00 €	114,41 €	100,00%	COMMISSION PHOTO	2 074,00 €	114,41 €	100,00%
60 Achats	430,00 €	0,00 €	0,00%	70-Ventes de produits finis, prestations de services	1 906,00 €	150,00 €	131,11%
61 services extérieurs	140,00 €	0,00 €	0,00%	74-Subventions d'exploitation	168,00 €	-330,59 €	288,95%
62 autres services extérieurs	1 474,00 €	114,41 €	100,00%	75-autres produits de gestion courante	0,00 €	295,00 €	257,84%
65-Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €		76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00%
67 Charges exceptionnelles	30,00 €	0,00 €	0,00%	77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00%
COMMISSION SECOURISME	250,00 €	179,12 €	100,00%	COMMISSION TECHNIQUE SECOURISME	250,00 €	179,12 €	100,00%
60 Achats	40,00 €	83,12 €	46,40%	70-Ventes de produits finis, prestations de services	100,00 €	70,00 €	39,08%
61 services extérieurs	80,00 €	0,00 €	0,00%	74-Subventions d'exploitation	150,00 €	109,12 €	60,92%
62 autres services extérieurs	90,00 €	96,00 €	53,60%	75-autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00%
65-Autres charges de gestion courante	40,00 €	0,00 €	0,00%	76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00%
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00%	77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00%
COMMISSION TECHNIQUE	8 037,00 €	5 255,28 €	100,00%	COMMISSION TECHNIQUE	8 037,00 €	5 255,28 €	100,00%
60 Achats	3 510,00 €	0,00 €	0,00%	70-Ventes de produits finis, prestations de services	2 840,00 €	2 890,00 €	54,99%
61 services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00%	74-Subventions d'exploitation	5 197,00 €	1 768,78 €	33,66%
62 autres services extérieurs	4 527,00 €	5 255,28 €	100,00%	75-autres produits de gestion courante	0,00 €	596,50 €	11,35%
65-Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00%	76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00%
67 Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00%
TOTAL TOUTES COMMISSIONS	34 979,00 €	24 071,29 €		TOTAL TOUTES COMMISSIONS	34 979,00 €	24 071,29 €	
TOUTES COMMISSIONS	34 979,00 €	24 071,29 €		TOUTES COMMISSIONS	34 979,00 €	24 071,29 €	
60 Achats	9 484,00 €	6 530,47 €		70-Ventes de produits finis, prestations de services	11 066,00 €	10 353,00 €	
61 services extérieurs	5 845,00 €	2 881,70 €		74-Subventions d'exploitation	19 058,00 €	4 024,91 €	
62 autres services extérieurs	18 965,00 €	14 513,61 €		75-autres produits de gestion courante	4 430,00 €	9 497,48 €	
65-Autres charges de gestion courante	620,00 €	125,50 €		76 Produits financiers	425,00 €	195,90 €	
67 Charges exceptionnelles	65,00 €	20,01 €		77-produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	
CHARGES D'EXPLOITATION constatées	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	29 840,70 €	100,00%
			#DIV/0!	Solde banque au 31 décembre 2018		17 421,58 €	58,38%
			#DIV/0!	Intérêts sur livret au 31 décembre 2018		159,44 €	0,53%
Fond de roulement			#DIV/0!	Livret Crédit agricole au 31 décembre 2017		12 259,68 €	41,08%
TOTAL GENERAL	34 979,00 €	24 071,29 €		TOTAL GENERAL	34 979,00 €	53 911,99 €	

TOTAL DES DONNS		2 168,50 €		SUBVENTIONS plus CODEP 27	11 403,00 €	12 348,04 €	125,53%
------------------------	--	-------------------	--	----------------------------------	--------------------	--------------------	----------------

Siège social : CODEP27 FFESSM - CDOS 27 – 193 voie du futur – BP40226 – 27102 VAL DE REUIL CEDEX

Adresse de correspondance : Karine DAMIEN- Codep27 FFESSM – 40 rue des moulins 27590 PITRES - ☎ : codep027@gmail.com

Président : Christian Tampigny-Durel – 53 voie des coutures – 27100 VAL DE REUIL - ☎ : 06.31.31.62.59 - ✉ : christian.tampigny@orange.fr



CODEP 27 de la FFESSM



Don Elisabeth FRAIZE	743,00 €	CNDS 2018	1 500,00 €	12,15%
Don Dominique DEPORGES	295,00 €	Subvention département	7 000,00 €	56,69%
Don Yvon GUIBOUT	534,00 €	Fonds propres C O D E P	3 848,04 €	56,69%
Don Didier ETIENNE	596,50 €	276 Nautique Dons (inclus dans les produits)	0,00 €	0,00%
			11 403,00 €	

Dépenses 19 347,84 €
 Recettes 23 195,88 €
**Résultat de
 l'exercice 3 848,04 €**

PREVISIONNEL 2019 TOUTES COMMISSIONS

COMMISSIONS	PREVISIONNELS 2019		REALISE		SUBVENTIONS					AIDE DU CODEP	
	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CODES	CNDS	CD27*	DIVERS	ACCORDES	DEMANDES	ACCORDES
APNEE	3 790,00 €	2 100,00 €			400€		800,00 €			490,00 €	
ARCHEOLOGIE	100,00 €	0,00 €								100,00 €	
BIOLOGIE	250,00 €						125,00 €			125,00 €	
COMITE DIRECTEUR	3 430,00 €	3 080,00 €								350,00 €	
TECHNIQUE ENFANTS	9 048,00 €	2 800,00 €						5 182,00 €		1 066,00 €	
HANDI PLONGEE	2 980,00 €					1500,00 €	2 500,00 €			-20,00 €	
NAP NEV	5 522,00 €	2 415,00 €			350€		300,00 €	972,08 €		1 834,92 €	
PHOTO	400,00 €	250,00 €								150,00 €	
TECHNIQUE SECOURISME	240,00 €	150,00 €								90,00 €	
TECHNIQUE	7 590,00 €	4 335,00 €					3275,00 €	335,88 €		2 119,12 €	
TOTAUX	33 350,00 €	15 130,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1500,00 €	7000,00 €	6 489,96 €	0,00 €	6 305,04 €	0,00 €

* Conseil Départemental
du 27

- Après la présentation des compte de résultat



CODEP 27 de la FFESSM



- Nous avons démarré l'année avec en banque 14 205 € sur le compte courant du Crédit Agricole et 24 252 € sur le livret A soit 38 457 € nous la terminons avec 4 539.50 € sur ce compte courant et 12 419.12 € sur le livret A mais nos disponibilités s'élèvent malgré tout à 29 840.70€ car au mois de mai 2018 nous avons ouvert un autre compte bancaire au Crédit Mutuel dont le solde est de 12 882.06€ ; ce qui nous permet aujourd'hui d'effectuer des virements. Sinon il nous a été alloué les sommes de 1 500 € par le CNDS et 7 000 € par le Département.
- Pour 2019, pensez à utiliser le bon formulaire pour vos notes de frais et non plus le précédent qui est obsolète et puis S.V.P. rendez les documents demandés aux dates arrêtées et non pas après le délai imparti de même pour vos frais de l'exercice en cours ce qui permettrait d'éviter d'avoir une différence entre le réalisé « validé à un instant T et le réalisé réel ; cela ne correspond plus aux prévisionnels et fausse les chiffres.
- Voilà, je n'ai plus rien à vous dire.

La Trésorière : Isabelle KERLEROUS

Rapport moral CTD 27

Bilan année 2018 :

Réunion CTD du 26/10/18

Clubs présents : CEP-TRAPARDS-KAWANS-AONES-BRETEUIL-CPVR-SPN

Clubs excusés : Les LAMANTINS- GISORS

Bilan saison 2018 :

- 1 candidat GP (AONES) qui a réussi son examen
- 8 candidats N3 et 3 N3 ont eu leur niveau 3 de validé. Il en ressort manque de maintien des compétences des remontées du niveau 2 d'un plongeur en difficulté et le manque de pratique de certains plongeurs. Cela rend le niveau 3 plus difficile.
- Examen initiateur 15 candidats et 13 réussites. Depuis la création de l'organisation N3 par la CTD, ce sont 4 plongeurs passé par cette filière qui se préparent au GP
- UC 10 (module enseignement à 20 m pour les GP titulaire de l'initiateur ou en cours de formation initiateur) 4 candidats dont 2 du 76
- Stage initial initiateur 2018 : 9 candidats
- Stage découverte GP : 6 plongeurs (kawan, SPN et CPVR)
- 3 stagiaires MF1 suivis par la CTD27

Un grand merci aux moniteurs du CEP et de l'AONES venus prêter main forte à la CTD pour les formations

Saison 2019

- 6 candidats GP. Une formation théorique sera donc organisée. Les dates sont dans la fiche jointe. Depuis la création de l'organisation N3 par la CTD, ce sont 4 plongeurs passés par cette filière qui se préparent au GP.

Les dates de la pratique : 5-6-7 avril/3-4-5 mai/17-18-19 mai examen les 8-9 juin

- 0 Candidat N3. A priori des personnes seraient intéressées....
- Examen initiateur le 25/06/19
- Pas de candidats UC10
- Une demande est faite par le SPN pour une formation nitrox simple et/ou confirmée organisée par la CTD. Une réponse favorable est donnée. Un fiche d'inscription sera envoyée avec les dates. Formation nitrox simple+confirmé à 270€ soit 6 plongées.
- La formation DP est n'est plus uniquement valable dans le club formateur mais dans toute la France. Une carte DP est délivrée par la FFESSM.

Didier ETIENNE

BILAN - Formations au secourisme plongée RIFAP 2018 – codep CTD 27

réalisé par Nelly BOUCHER – Responsable Secourisme -plongée - CTD 27-

1 - La formation RIFA

Les formations au secourisme-plongée RIFA "Réaction aux Interventions Face à un Accident " ont été organisées en 2018 sur les pôles d' EVREUX et VERNON, pour les compétences 4-5-6-7.

Compétences 1 - 2 et 3 du RIFA

Chaque club prend en charge la validation des compétences 1 – 2 et 3 du RIFA et enregistre les titulaires des RIFA dès lors que toutes les compétences sont validées et délivre les cartes RIFA.

2 - BILAN des formations initiales RIFA 2018: 16 nouveaux formés

POLES et formateurs ANTEOR	actions	Formation initiale RIFA	Recyclage RIFAP
Pôle d'EVREUX Nelly BOUCHER	3 actions 2 PSC1 1 formation initiale	7 formés : - CEP : 3 - ASB 4	0
Pôle de VERNON Maurice MARQUAIS Joëlle PHILIPPE	4 actions 1 PSC 1 1 formation initiale 2 recyclages	3 formés SPN Vernon : 3	SPN : 17 recyclés
ASB François PETITCOLAS	1 action 1 recyclage		ASB : 7
TRAPARDS	1 action 1 formation initiale	6 formés	
TOTAL	9 ACTIONS	16 formés	24 recyclés

3 – BILAN des recyclages RIFAP : 24 plongeurs recyclés

4 – Conclusion 2018 et prospectives 2019

RIFA formation initiale et continue (recyclage) :

- Constat d'une forte baisse du nombre de formés au RIFA depuis 2 ans, puisque 16 formés en 2018 (pour 17 formés en 2017 et 36 en 2016 et en 2015)

- Baisse constante également du nombre de recyclés RIFA depuis 4 ans : avec 24 recyclés en 2018 (pour 32 recyclés en 2017, 37 en 2016 et 42 en 2015).

L'effort de recyclage doit être porté dans les clubs. L'objectif est d'assurer le maintien des compétences des cadres mais aussi de tous les plongeurs formés, afin d'intervenir efficacement face à un accident en piscine ou en plongée.

ANTEOR

La formation ANTEOR programmée le 27 octobre 2018 a dû être annulée faute de participants (4 inscrits dont un désistement). Il convient de rappeler les pré-requis nécessaires pour se présenter à la formation initiale d'ANTEOR, qui sont les suivants :

COMMISSION TECHNIQUE

- PSC1 (ou équivalent) recyclé de moins de 2 ans
- être au minimum E1
- avoir un RIFAP recyclé de moins de 2 ans.

Chaque club est invité à vérifier que les candidats à ANTEOR disposent des pré-requis attendus et à présenter des dossiers d'inscription complets. Des formations PSC et RIFA sont programmées en janvier et février, permettant aux candidats ANTEOR de valider les pré-requis nécessaires avant la clôture des inscriptions.

7 - PROGRAMMATION 2019

Formations initiales RIFA

- **Pôle d'Evreux :**
 - Psc1 session 1 : 1^{ER} et 2 février 2019 – session 2 : 22 et 23 février 2019
 - RIFAP : 1^{er}- 7 – 9 mars 2019 (soirées).
 - **Pôle de Vernon :** PSC1 : 15-22-29 janvier – 5 février 2019 (soirées).
- Autres pôles : Pont Audemer - Louviers - Val de Reuil – Breteuil : *dates à venir*

Formation initiale et formation continue ANTEOR

La formation continue (recyclage) des formateurs ANTEOR est fortement conseillée tous les 2 à 3 ans afin de mettre jour et de maintenir les compétences. Il convient de préciser les modifications du programme PSC en 2017. Une formation ANTEOR est reprogrammée au samedi 6 avril 2019 à EVREUX.

Nelly Boucher – le 27 décembre 2018 pour CTD 27

Bilan Handisub 2018

Bonne Année 2019 pleins de bulles

I Participation aux frais d'une personne au EH1 à Rouen.

II Participation au voyage handisub des kawan handiplongeurs.

III Cette année, comme les années précédentes, il n'y a pas eu de formation EH1 sur le département de l'Eure surtout par rapport au travail mis en place par Monsieur Julien Jean Michel. Les années passent et ne se ressemblent pas.

IV Participation au forum des associations Evreux

on a deux handis au Kawan

je suis allé au salon de la plongée pour voir le matériels handi et les destinations.

Effectivement, les kawan handiplongeurs ont été les premiers à lancer ces formations. Maintenant ces formations ont lieu dans le département voisin.

J'ai vu avec Monsieur Etienne Didier CTR pour essayer de faire une formation EH1 avec le concours logistique des kawan.

Pour l'année 2019,

Aide aux clubs handi pour les sorties club.

Achat de matériel handi

Une formation EH1

Pour finir, j'ai décidé de laisser ma place pour la prochaine élection au sein de la commission handisub.

Arnaud Leblanc

Responsable Commission Handisub

Compte rendu des activités commission enfants 2017-2018

Cette année la commission enfants a fait passer :

10 Sauv'Nage
9 Plongeurs de BRONZE
10 Plongeurs d'ARGENT
3 Plongeur d'OR
4 Niveau 1

– Durant l'année nos jeunes ont pu s'initier :

Au tir sur cible. Au hockey sous-marin et à l'apnée.

Certains ont participé à la descente de rivière du Trophée de l'Eure

Le 13 juin une animation sur l'environnement subaquatique leur a été proposé par Sylvie.

Une sortie jeune de 8 à 16 ans a été organisée le weekend du 8 au 10 juin 2018 à OMONVILLE la ROGUE.

Malheureusement cette année nous avons eu très très mauvais temps et au bout de 30 minutes j'ai du annuler la plongée du samedi matin.

Une animation à été organisée pour occuper l'après midi du samedi : Un laser Game.

Repas du samedi soir dans la salle des fêtes d'Omonville la petite.

Le dimanche matin réveil de bonne heure pour une plongée départ bateau du port d'Omonville la Rogue pour les Niveaux 1 à 8H00.

Même heure pour les plus jeunes mais a droite du port d'Omonville la Rogue car la météo était encore très capricieuse.

Dernier repas tous ensemble avant la fin de ce weekend bien chargé mais toujours pluvieux.

Remise des récompenses.

28 enfants et 19 encadrants ont participé à cette sortie. Le weekend a réuni au total 75 personnes avec des parents accompagnateurs et des parents plongeurs.



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

Saison 2017-2018

Orientation

Le parcours a été sécurisé, les bouées vérifiées et modifiées, lestage renforcé ou remplacé, ainsi que remplacement des lignes de mouillages par du câble d'acier.

Le parcours est ouvert à tous les clubs du 27 et ceux partenaires, moyennant acquittement des droits d'entrée de la base, libre pour les abonnés, selon les heures d'ouvertures de celle-ci.

Bien respecter les parcours, prochainement sera affiché les consignes de sécurité et d'utilisation (en cours avec la base).

Pour les extérieurs sous autorisation du Président du CODEP 27.

1 NAP

Dimanche 03 Décembre 2017 Heure de Bernay

BERNAY PLONGEE PLAISIR

Le club de plongée sous-marine Bernay Plongée Plaisir organisait pour la deuxième année une épreuve inscrite au calendrier des compétitions régionales de nage avec palmes, appelée pour l'occasion « L'Heure de Bernay », une course en piscine en relais de 50 mètres par équipe.

Cette édition a permis de réunir huit équipes de 5 clubs, Evreux, Louviers, Val de Reuil, Bernay et le Club de Sauvetage de Bernay, 66 compétiteurs dont 23 nageuses et 43 nageurs.

Les 2 équipes du SCB Sauvetage ont mis tout le monde d'accord en parcourant les distances respectives de 6.550 mètres et 5.700 mètres lorsque les autres équipes parcouraient de 5.400 mètres à 4.500 mètres. Il est à noter que le record de l'épreuve établi en 2012 par 4 nageurs rouennais avec 6.300 mètres a été battu par l'équipe 1 du club de Sauvetage.

Siège social : CDOS 27 – 6 Place Alfred de Musset – 27000 EVREUX

Adresse de correspondance : Karine DAMIEN- Codep27 FFESSM – 40 rue des moulins 27590 PITRES - ✉ : codep027@gmail.com

Président : Christian Tampigny-Durel – 53 voie des coutures – 27100 VAL DE REUIL - ☎ : 06.31.31.62.59 - ✉ : christian.tampigny@orange.fr



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

2-Trophée de l'Eure et championnat de Normandie (course en ligne)

Dorénavant le championnat NEV classe I/II devient championnat de **course en ligne**, 5 manches et une finale.

Pour cette saison 2017/2018, Le trophée de l'Eure et Championnat de Normandie a réuni :

6 comités

Bretagne Pays de Loire

Centre

Ile de France Picardie

L'Ardèche

Les hauts de France

Normandie

45 clubs y ont participé cette année ce qui représente 563 nageuses/nageurs.

Officiellement lancée depuis 2010 cette manifestation est sortie de notre Département et devient un événement incontournable.

5

Sélectif National de Slalom à Vichy. (Le 1er avril 2018)

Nouveau lieu pour une victoire de l'AONES Plongée qui présentait 3 candidats : Quentin, Clément et Ismérie MARTINET.

Après une reconnaissance du parcours le samedi dans le froid et la grêle, le dimanche matin, c'est par une température de 4 C° que les jeunes se mettent à l'eau !

Siège social : CDOS 27 – 6 Place Alfred de Musset – 27000 EVREUX

Adresse de correspondance : Karine DAMIEN- Codep27 FFESSM – 40 rue des moulins 27590 PITRES - ✉ : codep027@gmail.com

Président : Christian Tampigny-Durel – 53 voie des coutures – 27100 VAL DE REUIL - ☎ : 06.31.31.62.59 - ✉ : christian.tampigny@orange.fr



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

2 descentes pour se sélectionner pour le Championnat de France 2018 sur un parcours « plat » où il fallait beaucoup nager et 3 portes assez techniques sur la vingtaine à passer !

Mais ce ne fut pas un poisson d'Avril : tous les 3 ont réussi leurs descentes dans un temps inférieur au temps de référence !

6

Ismérie sélectionnée dans la catégorie Junior Femme avec un temps de 11mn 30s 81 (temps max : 13mn 14s). De plus, elle finit 3e de sa catégorie sur 5 participantes.

Tous deux en Senior Homme, les garçons finissent :

- Clément : 7e en 8mn 57s
- Quentin : 8e en 9mn 7s 35 (temps max : 9mn 19s)

7

Championnat de France de descente sur les Drance à Thonon les bains. (Le 20 Mai 2018)

Damien a participé au sélectif de descente sur la cure et au championnat de France de descente sur les Drance à thonon les bains

Damien Lenoir 13eme sur 80 concurrents (12 à 65 ans)

8

Championnat de France de course en ligne (15 Avril 2018)

9



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

Championnat de France NEV I.II (dorénavant course en ligne) à TOULOUSE sur la Garonne entre Carbonne et Noé, La CDNEV27 était représenté par Françoise TAMPIGNY-DUREL & Christian TAMPIGNY-DUREL DE L'AONES Plongée de LOUVIERS.

Françoise au final est 6^o dans la catégorie Master 3 Femme.

Christian faisait partie du collège des Juges.

10

Baptêmes

32 baptêmes réalisés.



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

11 Ecologie

18 Novembre 2017

Nettoyage de rivière, mutualisation des bénévoles sous la coupe des présidents de Canoe Kayak Aones et Paggiaie passion VDR , du codep27 FFESSM la commission nev27 .Un grand merci à tous les bénévoles présents qui ont permis de nettoyer du Vaudreuil jusque Val de Reuil en passant par le bras du golf.

12 Sorties

Les principales sorties :

10 Février avec le CPVR

13

Organisation d'une sortie NEV pour le Baliste club de Gisors Dimanche 3 Juin



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

14

Mini rando avec l'AAC (club 76 partenaire) entre Louviers et Val de Reuil (10 KMS) 30 Juin 2018.

15

Rando 17 KMS 76 nageurs 6 bénévoles 22 clubs (Dimanche 08 Juillet) de Louviers à Pont de l'Arche.

16

Parcours avec le club de plongée de Val de Reuil du Vaudreuil à Val de Reuil mercredi 17/07/18.



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

17

Parcours sur l'Andelle de Pont saint Pierre à Pitres le 28 Juillet 2018

18

Aide kayak

Le 18/02/18 Sécurité pour compétition kayak descente, présents 2 clubs impliqués par la NEV L'AAC plongée (club du 76 partenaire) et l'AONES. Gilbert Fritier et René Toubiana ; Christian Tampigny et Yves et Marylène Dubois.

2 interventions

19



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

20

21 et 22 Avril 2018

Participation à la sécurité pour le club de kayak de Val de Reuil pour la compétition du championnat de Normandie kayak de slalom.

Ont répondu présents :

CLUB	NOM/PRENOM	SAMEDI 21/04/18 14H00/17H00	DIMANCHE 22/04/18 08H00- 12H30	DIMANCHE 22/04/18 13H30/16H30
AAC	TOUBIANAH RENE	X		
AONES	DUBOIS MARYLENE	X		
AONES	DUBOIS NICOLAS	X		
AONES	DUBOIS YVES	X		
AAC	PICHARD OLIVIERS		X	
SPN PLONGEE	KERLEROUS ISABELLE		X	X
	KERLEROUS JEAN-LUC		X	X

21



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

22

Aide kayak le 19/05/2018

Championnat départemental slalom 19/05/18, était présent pour les personnes de la NEV : Christian Tampigny (AONES), Oliviers Pichard (AAC)/Yvons Gibout (les trapparts).

Des baptêmes de nage en eau vive ont suivis la compétition de kayak, 25 personnes s'étaient inscrites.

Aide kayak Jeudi 07 Juin 2018

Sécu pour Serge Marcen pour une manche de sport adaptée en kayak le jeudi 7 juin au matin ; réalisée par Joseph Vautour de l'archéologie et Etienne Hanser du club de plongée de Val de Reuil.

23

Réunions NEV

Siège social : CDOS 27 – 6 Place Alfred de Musset – 27000 EVREUX

Adresse de correspondance : Karine DAMIEN- Codep27 FFESSM – 40 rue des moulins 27590 PITRES - ✉ : codep027@gmail.com

Président : Christian Tampigny-Durel – 53 voie des coutures – 27100 VAL DE REUIL - ☎ : 06.31.31.62.59 - ✉ : christian.tampigny@orange.fr



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

Réunion CRNEV à l'île au roi samedi 30 juin 2018

24

Réunion commission CDNEV27 (09/11/2018)

25

The screenshot shows a PDF document titled "FFESSM NAGE EN EAU VIVE REUNION CDNEV27 09/11/2018". The document contains a table with the following data:

NOMS	PRENOMS	CLUB	SIGNATURE
TAMPIGNY	CHRISTIAN	AONES	[Signature]
TAMPIGNY	FRANÇOISE	AONES	[Signature]
DUBOIS	YVES	AONES	[Signature]
PAPI	FANNY	AONES	[Signature]
PICHARD	OLIVIERS	AAC	[Signature]
DELAITRE	ISABELLE	BALISTE CG	[Signature]
DELAITRE	ARTHUR	BALISTE CG	[Signature]
GIBOUT	YVONS	LES TRAPPARDS	[Signature]
KERLEROUS	ISABELLE	SPN PLONGEE	[Signature]
KERLEROUS	JEAN-LUC	SPN PLONGEE	[Signature]
HANSER	ETIENNE	CPVR	[Signature]
DIOT	STEPHANNE	BERNAY PLO	[Signature]
DELCHOQUE	VINCENT	BALISTE CG	EXCUSE
ETIENNE	DIDIER	KAWAN	EXCUSE
FRAIZE	ELISABETH	LES TRAPPARDS	EXCUSE
DAMIEN	KARINE	CDNEV	[Signature]



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

26

Début de séance 19H15

Ordre du jour et points abordés :

Ordre du jour :

- **Présentation saison écoulée** (document Word dates et évènements)
- **Prévisionnel saison 2019** (document Excel)
- **Tarifs location de matériel** 2 types de tarifs selon extérieurs ou FFESSM (2 documents Word)
- **Stage Saint Laurent de Blangy**

Dans le prévisionnel Stage sur Saint Laurent de Blangy, il faut en informer rapidement les personnes des clubs pour répondre au sondage de début d'année pour ensuite solliciter les moniteurs, l'action devrait se dérouler au mois de Juin ; compter 95 € par personne tout compris.

- **Règlementation et inventaire complet :**

Nous allons devoir nous mettre en conformité en ce qui concerne le contrôle de flottabilité des gilets (réépreuve), cela concerne le matériel club prêté et non le personnel.

Nous profiterons de l'occasion pour effectuer un inventaire complet et une inspection visuelle sur l'état du matériel de la commission.

Tout le matériel en convention devra être rapporté sur Val de Reuil pour être vérifié et comptabilisé, le mois de Juin semble propice pour cette opération ; attention le Samedi 01/06 date bloquée pour le nettoyage de la rivière et une date sous réserve à définir selon possibilité action stage à Saint Laurent de Blangy.

Reste donc les Samedis 08/15/22 et 29 pour la réépreuve et le stage.

-**Entraînements :**

Cette année Christian a mis en place des « Doodle » par périodes pour les inscriptions pour les participations aux entraînements ; je reste ouvert aux demandes par mails ou SMS selon mes disponibilités. Vous avez possibilité aussi de vous entraîner à Pose sur le parcours d'orientation (qui a été sécurisé), ou en NEV vers la droite du local, ou ailleurs si accompagné d'un kayak en sécurité (se renseigner sur les évolutions du règlement de la base, il faut s'acquitter du droit d'entrée (voir abonnements).

-**Sorties :**

Les clubs peuvent organiser des sorties, avec l'aide de la commission, pour des mini rando ou des parcours en mode promenade selon la disponibilité de chacun, soit sur des spots connus ou qu'une personne connaît bien (comme avec l'AAC et le Baliste club), cela peut être un moment de découverte et de convivialité, il faut tenir compte des prérogatives pour le nombre de nageurs par animateurs, par contre il faut une souplesse sur les dates pour s'adapter à une météo sympathique ; ne pas hésiter à nous solliciter selon nos disponibilités.

27

-**Compétitions :**

Pour les participants à des compétitions, hors Trophée de l'Eure, merci de remonter systématiquement un petit compte rendu avec quelques photos (1 seule ce serait déjà bien) par mail uniquement (pas de lien avec des inscriptions obligatoires ou des limites de dates) ; « à telle et telle date j'étais sur la compétition ***** je me suis classé à la X place sur X compétiteurs » cela est le minimum syndical.



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

Sur le Trophée de L'Eure si une personne du club organisateur m'envoyait un mail avec le nombre d'inscrits et une répartition hommes/femmes/jeunes hommes/jeunes femmes et le commentaire envoyé pour le compte rendu ce serait sympa.

En cours de réflexion, pour les inscriptions, l'utilisation d'un site pour gérer les inscriptions et les encaissements, à voir selon le coût et à discuter avec les membres du bureau.

-documents d'occupation du domaine public (2 documents) :

Il y a le document CERFA habituel et depuis la rando le dépôt de déclaration de manifestation qui est transmis en Préfecture, il est spécifié sur celui-ci qu'il peut être remis à la Mairie.

- Récompenses (idées)

Stéphane se décarcasse pour trouver des récompenses, si vous avez des trophées pleins de poussières ou entassés dans des greniers nous sommes preneurs, pas forcément des coupes ou des médailles, toutes idées seront les bienvenues.

-Questions diverses

Fin de séance 20H35

Repas.

28

Ce n'est pas parce que nous sommes en réunion qu'il faut être morose !

29



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'EURE

TARIFS BAPTEMES LICENCIES OU PARRAINAGE *

• LOCATION DE MATERIEL

FLOTTEUR	+ PALMES	+ COMBINAISON	PACK SLALOM
02.00 €	03.00 €	04.00 €	06.00 €

Les tarifs s'appliquent pour la location du matériel, ces sommes sont redonnées au CODEP27 en trésorerie.

Les locations permettent de contribuer à l'entretien et l'investissement du matériel. Les animateurs qui vous accompagnent sont des bénévoles et se déplacent à leurs frais.

Ces conditions peuvent varier à l'appréciation des responsables de la commission et des membres du bureau.

30

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'EURE

TARIFS BAPTEMES EXTERIEURS *

• LOCATION DE MATERIEL

FLOTTEUR	+ PALMES	+ COMBINAISON	PACK SLALOM
04.00 €	06.00 €	08.00 €	12.00 €

Siège social : CDOS 27 – 6 Place Alfred de Musset – 27000 EVREUX

Adresse de correspondance : Karine DAMIEN- Codep27 FFESSM – 40 rue des moulins 27590 PITRES - ✉ : codep027@gmail.com

Président : Christian Tampigny-Durel – 53 voie des coutures – 27100 VAL DE REUIL - ☎ : 06.31.31.62.59 - 📧 : christian.tampigny@orange.fr



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

Les tarifs s'appliquent pour la location du matériel, ces sommes sont redonnées au CODEP27 en trésorerie.

Les locations permettent de contribuer à l'entretien et l'investissement du matériel. Les animateurs qui vous accompagnent sont des bénévoles et se déplacent à leurs frais.

31

DÉPÔT DE DÉCLARATION DE MANIFESTATION

En application de l'article L211.1 et suivants du code sécurité intérieure, les cortèges, défilés rassemblement de personnes et toutes manifestations sur la voie publique sont soumis à l'obligation d'une déclaration préalable auprès du préfet de l'Eure ou du maire.

En application de l'article 431-9 du code pénal, constitue le délit de manifestation illicite, puni de six mois d'emprisonnement et de 76.224 euros d'amendes, le fait :

- 1 - d'avoir organisé sur la voie publique une manifestation n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration préalable dans les conditions fixées par la loi ;
- 2 - d'avoir organisé sur la voie publique une manifestation interdite dans les conditions fixées par la loi ;
- 3 - d'avoir établi une déclaration incomplète ou inexacte, de nature à tromper sur l'objet ou les conditions de la manifestation projetée.

Objet de la manifestation :

Noms, prénoms, domicile et numéro de téléphone du ou des organisateurs :



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

Lieu (commune, rue...):

Itinéraire du cortège (le cas échéant):

32

Date et heure du début de la manifestation:

Heure et lieu de dispersion :

Nombre de participants estimé :

Observations particulières :

« Les soussignés déclarent disposer de moyens propres à assurer le caractère pacifique de cette manifestation et s'engagent à prendre toutes les dispositions pour en assurer le bon déroulement jusqu'à complète dispersion.

Ils reconnaissent la nécessité de concilier l'exercice du droit de manifester avec le respect des autres libertés publiques et s'engagent, en conséquence, à limiter les nuisances et préjudices que pourraient subir riverains et professionnels du fait de cette manifestation.

Ils déclarent avoir pris connaissance, ci-joint, des lois et règlements relatifs à la participation délictueuse à une manifestation ou une réunion publique ou à un attroupement.

Une copie du présent, pour valoir récépissé, leur a été remise.

Signature des organisateurs (3 au minimum) précédée de la date d'établissement

de la demande ainsi que de la mention « LU ET APPROUVE »

- Cette déclaration doit être effectuée trois jours francs au moins et quinze jours francs au plus avant la date de manifestation.

- Un exemplaire de ce document doit être adressé à Monsieur le préfet de l'Eure, bureau du cabinet et de la représentation de l'Etat – boulevard Georges Chauvin – 27000 EVREUX ou au maire de la commune dans laquelle se déroulera la manifestation prévue.

33



Yves DUBOIS - 11 rue des sablons - 27460 IGOVILLE - 0619591564

Le compte rendu ci-dessus, hormis la réunion du 09/11/2018, concerne les événements sur la saison 2017/2018, comme chacun le sait la saison sportive commence en Septembre, pour info ce qui suit sera sur le bilan 2018/2019.

Pour info :

- 06 /10/18 Reconnaissance du parcours entre Lery et Pont de l'Arche en vue du nettoyage du 13/10
- 13 et 14 /10/18 sélectif de slalom à Sault Brenaz
- 13/10/18 nettoyage de rivière entre Lery et Pont de l'Arche.
- Dimanche 14/10/18 action découverte et recyclage animateur sur l'Andelle
- Samedi 20 et Dimanche 21 Octobre sortie Saint Laurent de Blangy (bassin type Cergy en remplacement du stage jeunes + perfectionnement) sur une action de la CRNEV.
- 28 octobre 2018, Manche 1 du Trophée de l'Eure pour 2018/2019 organisé par le club des Trapparts
- 17/11/18 Formation animateur, SAINT LAURENT DE BLANGY
- 18/11/18manche 2 du TROPHEE DE L'EURE CHAMBRAY
- 2 Décembre 2018 heure de Bernay
- 16 décembre 2018 manche 3 Trophée de l'Eure (AAC plongée)
- 22 décembre 2018 découverte et perfectionnement sur l'Andelle

Un grand merci aux clubs organisateurs de manches, aux bénévoles sans qui rien ne serait possible, à nos partenaires.

Les résultats sportifs sont consultables sur le site : <http://www.nevnormandie.fr/>

Pus d'images : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100009187904386>

Compte rendu de la commission PHOTO-VIDEO 2018

- Formation mini cam :

Deux journées au local de l'AONES le 25 février 2018, 5 personnes ont participées au stage.

- Championnat de France photographie piscine le 5 mars 2018 :

Rencontre annulée faute de participant

- Formation pp1 :

Formation reportée en 2019 faute de participants.

- Aide pendant compétitions de nage en eau vive base de pose 29 avril 2018

- Aide photographique compétition apnée inter départementale le 21 avril 2018.

- Aide photographique le 14 avril 2018 championnat de normandie de tir sur cible subaquatique.

- Participation au jugement du concours photographique du CEP Evreux

- Formation mini cam :

Deux journées au local des lamantins le 27 et 28 octobre 2018 , personnes ont participées au stage représentant 2 club CEP Evreux et CAMPUS DIVING bihorel

- **PREVISION POUR L'ANNEE 2019**

Siège social : CDOS 27 – 6 Place Alfred de Musset – 27000 EVREUX

Adresse de correspondance : Karine DAMIEN- Codep27 FFESSM – 40 rue des moulins 27590 PITRES - ✉ : codep027@gmail.com

Président : Christian Tampigny-Durel – 53 voie des coutures – 27100 VAL DE REUIL - ☎ : 06.31.31.62.59 - ✉ : christian.tampigny@orange.fr

- Une formation au niveau 1 photographie sous marine
- Une formation mini cam
- Une formation montage d'images
- Championnat de France photo piscine
- Sortie mer des photographes
- Découverte de la photographie sous marine au SPN vernon en février avec les jeunes.
- Découverte de la photographie sous marine à la piscine de bernay en février avec les jeunes.
- Aide photogrphique sur compétition dans les différentes commissions.

Le président : dominique DEPORGES

BILAN APNÉE

Saison 2018

COMPOSITION: Christophe LOUVEL Président et IE3

Un grand merci aux cadres ayant participé :

Antoine VARIN IE2
Virginie BRUNEAU IE1
Laurent MENDES IE2,
Joël BOISAUBERT IE3,
Boris FATOME IE2,

LA PROMOTION

La commission s'est déplacée dans l'Eure pour une démonstration de nos activités à Gisors (15/03/18). Trois cadres se sont déplacés : Virginie Bruneau, Antoine Varin, initiateurs et moi-même licenciés à Pont-Audemer.

BILAN :

Un très bon accueil et une bonne participation. La commission reste disponible pour ce type d'activité.

LA FORMATION

Cette année a été une saison très calme.

RIFAA: à Pont-Audemer le 01/12/2018 : 3 candidats (D. Denis, F.Fortunati, C.Porée) +1 recyclage (A.Varin) (4 RIFAP et 1 recyclage organisés sur le même site)

Utilisation des propres moyens du club et ceux des pompiers.

Je rappelle que ce diplôme permet d'intervenir comme apnéiste-sécurité lors des compétitions. Ce qui a été le cas pour cette formation organisée en amont du championnat régional normand.

Pas de formation à **Vernon** avec B.Fatome et pas de nouvelles du département (Evreux, Bernay ?).

Une formation d'Initiateur en cours avec J.Luc Duchossois de l'ASB à Breteuil/Iton titulaire de l'E1

LA COMPÉTITION

Détections de compétiteur organisées à la fosse de Conflans Ste Honorine :

Cette année deux stages de 2 heures ont été organisés : dim 25/02/18 et sam 14/04/2018.

L'annonce est faite aux clubs + CTD27 par mail et inscriptions en ligne avec un doodle. Mise en ligne maintenant sur le site du Codep27 : merci Loïc.

16+18= 34 apnéistes inscrits répartis sur 5 clubs de l'Eure : **CEP/ Lamantins / Squales / SPN / ASB** et 1 club hors département : GAS.

Habituellement 3 créneaux mais le délai de réponse de Conflans à impacté le calendrier.

Rappel du contenu: 3 ou 4 ateliers : apprentissage de la gueuse largable, déplacement à l'échelle et le long d'un filin et initiation à 5m (technique d'immersion, compensation, sauvetage,...).

Prévoir son certificat médical avec la mention « non contre-indication à la pratique de l'apnée » (+ pratique de la compétition si compét) + licence valide.

Rappel : ces stages sont ouverts aux candidats GP de la CTD27 pour la préparation de l'apnée à 10m.

Championnat Interdépartemental Eure-Calvados à Pont-Audemer le 21 avril 2018

Les Lamantins nous ont accueillis à la piscine des Trois Ilets de la communauté de Communes de Pont-Audemer-Val de Risle.

Au total : 19 compétiteurs (16 hommes et 3 femmes), 3 jurés, 8 juges et juges-stagiaires, 5 apnéistes sécurités

et 10 membres du staff (informatique, petites mains, restauration,...) soient 45 personnes participant cet évènement.

6 clubs sont venus de la Normandie mais surtout 2 clubs eurois : Breteuil et Pont-Au. On attend les autres avec impatience.

La rencontre s'est terminée par un repas avec la remise des médailles et la traditionnelle tombola de nos sponsors : Villetard, SIPS, qu'ils soient là encore remerciés.

Les champions et championnes de l'Eure 2018 sont désignés suivant le classement du combiné :

Discipline		HOMME	club	FEMME	club
Combiné	1 ^{er}	Antoine VARIN	Lam.	Sylvie ROLLAND-BRUSIN	Lam.
	2 ^{ème}	Alexandre COCHON	Lam.	Ludivine GENET	Lam.
	3 ^{ème}	Cédric GENET	Lam.		

A noter la 4^{ème} place de Jean-Luc Duchossoy du club de Breteuil.

Ce championnat a permis aussi de nommer les champions du Calvados. Pour info, le Codep 14 participe financièrement à ce championnat à la même hauteur que le Codep 27.

Merci encore à la commission photo du Codep27 : Dominique Deporges aidé de sa femme Brigitte présents à chaque compétition d'apnée.

N'oublions pas la CRA et sa présidente Sylvie Grieu très active à l'organisation.

Participation au Championnat Régional à Grand-Couronne le 15/12/2018

Ce championnat a été précédé d'une formation et remise à niveau des juges, en effet la CMAS a modifié le règlement et par voie de conséquence la CNA.

Les Lamantins et l'ASB étaient représentés au niveau des juges et apnéistes de sécurité mais pas en tant que compétiteur.

Le niveau élevé des performances impressionne toujours.

Autres activités :

Participation à l'AG de la CRA à Pont-Audemer le 17/02/2018

Séminaire Apnée CRA à Lisieux le 10/02/2018 : nouveaux cursus de formation

LES PROJETS 2019 :

- **Promotion dans les clubs de l'Eure,**

- **Formations** : Apnéistes dans les clubs et apnéistes Eau Libre en mer et fosse, RIFA Apnée, un candidat IE1 de Breteuil en cours..



COMMISSION APNEE



- **Sélectif Compet** : 3 fosses à Conflans Ste Honorine
- **23/02/19 de 14h à 16h**
- **09/03/19 de 16h à 18h**
- **30/03/19 de 13h à 15h**

Un doodle sera envoyé aux clubs pour inscriptions

- **Le 9^{ème} Championnat Interdépartemental Eure-Calvados** : lieu indéterminé à ce jour
- **Séminaire des Cadres de la CRA**

Merci au Codep27 et son bureau, président, secrétaire et trésorière, qui travaillent dans l'ombre et, sans qui, ces résultats seraient impossibles.

Christophe Louvel

Commission Environnement et Biologie Subaquatique 27

Compte tenu de la situation particulière des membres de cette commission,

et à la demande du Président du Codep, cette commission sera représentée pour la saison 2018/2019 par

Olivier PICHARD

07 68 63 25 49

o.pichard68@.com

En 2018 plusieurs formations et présentations ont été assurées à la demande des clubs grâce au concours d'Olivier Pichard, de l'AAC Grand Couronne (76) ; club avec lequel le Codep a signé une convention permettant de mutualiser certains moyens.

Nous prévoyons pour cette année 2019 deux grands axes d'action :

1) L'axe fédéral :

- Des formations diplômantes (NB1..)

2) L'axe grand public :

- Présentations de nos activités aux seins des différents clubs.

biosub@gmail.com

Comité Départemental d'Archéologie de l'Eure, FFESSM.
Rapport de prospection subaquatique 2018 sur le bras de rivière
de la "Morte Eure" au Vaudreuil (27)
Sous la direction de Joseph Vautour, Responsable Scientifique

"Morte Eure" et site H.F.17

AVEC LA PARTICIPATION

Gilles BECHARD
Sandrine BECHARD
Gregory BINET
Patrick BRILLAULT
Katia CARDINAL
Arnaud CHAUDUN
Philippe DELAUNAY

Uther DELAUNAY
Laurent FARIN
Jennifer HODEE
Olivier MALINVERNI
Yvon MARCATEL
Perrine VAUTOUR

Arrêté portant autorisation de prospection



Arrêté n° 25-2018-44 du 19 JAN. 2018
portant autorisation de prospection diachronique.

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 08 mars 2017 portant délégation de signature générale d'activités de la préfète de région au directeur régional des affaires culturelles de Normandie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR262016000010, de demande d'opération archéologique arrivé le 11 janvier 2018 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Joseph VAUTOUR est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection diachronique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2018, sise en :

RÉGION : NORMANDIE

- DÉPARTEMENT : EURE
- COMMUNE : LE VAUDREUIL
- Lieu dit ou adresse : Lieudit La Morte Eure
- Cadastré : Section : DP

Intitulé de l'opération : 2018 - PD - J. Vautour - Bras secondaire de l'Eure "la Morte Eure" autour de l'île de l'Homme.

Code de l'opération : 172882

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en quatre exemplaires papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement

et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières
Néant,

Article 6 - Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Joseph VAUTOUR.

Fait à CAEN, le 19 JAN. 2018

Pour la préfète de la région Normandie,
Préfète de la Seine-Maritime,
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles

Jean-Paul OLLIVIER



- Attestation d'assurance

Description du lieu de l'opération

Géologie

"L'île de l'Homme", une des îles de la rivière Eure, est une haute terre située dans les alluvions modernes au fond de la vallée de la boucle du Vaudreuil. Ils entourent une formation alluvionnaire plus ancienne au nord de l'île, entre la Seine et l'Eure. Ce dépôt est une extension de la basse terrasse séparée du système de terrassement qui témoigne de paléo-chenaux creusés dans la rive gauche de cette boucle de la Basse Seine.

Le bras mort de l'Eure est situé au pied d'un éperon du plateau, formé par la confluence des vallées de la Seine et de l'Eure. Cet éperon est marqué par les falaises créées par la gélifraction du calcaire qui constitue la roche de base de la géologie de cette région. Cet éperon est terrassé par un paléo chenal de la Seine et certains des plus anciens dépôts géologiques de la région sont trouvés sur son sommet.

À l'est, la rive droite de la Seine est délimitée par un mur de falaises interrompu par la vallée de l'Andelle qui délimite la boucle au nord.

La Basse Seine est soumise à l'effet hydrodynamique de la marée depuis l'embouchure du fleuve. Ce phénomène a été détecté par les géologues jusqu'aux Andelys, en amont de la boucle de Vaudreuil. Il est difficile d'évaluer quel a été l'effet de cette dynamique, déjà complexe en baie de Seine, sur la géologie et les activités humaines dans cette partie du système fluvial. La carte géologique indique que la hauteur des anciens alluvions en forme de "pincés de homard" au centre de la boucle est privilégiée par les installations humaines avant l'aménagement du fleuve depuis le milieu du XIX^{ème} siècle et en particulier la construction du barrage de Poses.

La séparation du chenal principal de l'Eure et de la "Morte Eure" (X : 569369,122, Y : 6907353,476) est approximativement à 400m en aval du pont de la route D71.

"L'Isle de l'Homme" forme une sorte de triangle. Son côté sud, légèrement courbé, prend une direction est-ouest. Sa longueur atteint 1 914 m, avec une presque île (PI 01) à mi-distance. Une boucle (PI 01, S05 et PI 02) a l'apex côté sud et coté est (X : 571096,234, Y : 6907611,197) marque un changement de direction vers le nord-ouest.

Ce côté droit de l'île, avec un long méandre depuis sa mi-distance, rejoint le chenal principal après 1077 m (X : 570690,401, Y : 6908510,446).

Le cours d'eau à l'ouest de la boucle PI 02 est aujourd'hui fermé. Les cours d'eau indiqués à l'est du méandre mentionné ci-dessus sont aussi introuvables.

Le chenal principal de la rivière de l'Eure, long de 1 855m, traverse la ville du Vaudreuil, en direction sud-ouest-nord est.

Historique

La Boucle du Vaudreuil, est un point stratégique à la convergence des vallées de la Seine, de l'Andelle et de l'Eure.

Son importance dans les échanges culturels et économiques est historiquement démontrée par les résultats des opérations archéologiques menées dans ce secteur.

Si ces investigations de terrain, dans la boucle du Vaudreuil et ses environs, sont particulièrement denses, "l'Isle de l'Homme" est peu impactée par les opérations d'archéologie préventive car elle est majoritairement occupée par un terrain de golf. Notons toutefois que des opérations de diagnostics, menées par Nicolas Roudié (INRAP,) ont permis de mettre en évidence une partie des fondations du château royal du Vaudreuil, en 2010, 2014 et 2015.

Étymologiquement, le Vaudreuil signifierait en celte : le Val de la clairière du Gué. Cette présence celtique dans le voisinage est mise en évidence, à la fin du XIX^e siècle, par la découverte de mobilier funéraire du second âge du Fer sur l'ancienne commune de Notre-Dame-du-Vaudreuil. Un autre indice, peut-être tiré des mémoires de Jules César qui fait référence à une tribu locale nommée les Aulerques.

Pour la période mérovingienne Grégoire de Tours fait état dans son *Histoire des Francs* d'une résidence royale au Vaudreuil probablement construite par Clotaire I^{er} vers 525. La reine Frédégonde y est exilée pendant sept ans vers 584-585, après le meurtre de son époux le roi Chilpéric et la naissance de l'héritier Clotaire II. En 628 Dagobert y reçoit la soumission de Judicaël, Roi de Bretagne. Sous Charlemagne le déplacement du centre politique à Aix-la-Chapelle a relégué le palais du Vaudreuil au second plan. Sa localisation est aujourd'hui inconnue.

Le Vaudreuil a été saccagé au cours des incursions vikings au IX^e siècle et il se peut que l'île ait pris là le nom de « Isle de l'Homme », d'après le scandinave « hom », à cette période.

Incorporé au duché de Normandie, l'île est fortifiée en raison de ses avantages naturels et de sa position stratégique.

La contribution des archers du Val-de-Reuil à la victoire des Normands lors de la bataille de Hastings est notée par Robert Wace dans le *Roman de Rou (Li arciers de Val de Roël / Ki estaient de grand orgoël, ...)*.

En 1125, l'imposante citadelle est achevée sur l'île. La seule opération archéologique menée récemment sur l'île (N. Roudié, 2010) confirme l'ampleur de cette construction.

Pendant les conflits entre la couronne de France et le royaume anglo-normand, la forteresse a joué un rôle important dans la défense du duché avant d'être prise par Philippe Auguste en 1204.

Entre l'annexion de la Normandie et la guerre de Cent Ans, la forteresse devient château d'apparat.

Largement mise à l'écart au début de du conflit, elle est néanmoins attaquée en 1345. La forteresse résiste à l'assaut et le château est restauré par Jean Le Bon. En mars 1441, Charles VII supprime la dernière garnison du Vaudreuil. Les rois de France désertent la Normandie au profit de la vallée de la Loire. Oubliés par le pouvoir royal l'enceinte et le château de "l'Isle de l'Homme" tombent en ruine. En 1515, le château et les droits seigneuriaux de la « châtellenie » sont cédés par François I^{er} au chevalier de Brandeche.

Depuis cette date la propriété de l'île et les droits de la châtellenie sont transmis entre plusieurs propriétaires. Le château-fort est progressivement démantelé et l'île réaménagée en maison seigneuriale de plus en plus élaborée.

La construction d'un « somptueux » château, avec 80 hectares de parc à la Française par Claude Girardin est l'apogée de cette période de l'histoire de l'île. Ruiné le domaine passe dans les mains de la famille Portail.

Des agrandissements sont exécutés et un nouveau château "de l'Orangerie" est construit de l'autre côté de la "Morte Eure" au nord sur le "Domaine de la Motte". Les droits de la châtellenie sont abolis par la Révolution et l'administration redéfinie. La possession reste dans les mains des Portail mais sans revenus seigneuriaux le déclin s'installe.

Le château de Girardin a été détruit en 1823, et seuls subsistent aujourd'hui deux pavillons. L'Orangerie, déjà abandonnée par sa propriétaire, est devenue le seul château du domaine.

Le dernier des Portail vend au couple Raoul-Duval en 1874, après sept générations consécutives. Edgar Raoul-Duval est élu maire du Vaudreuil en 1878.

Tout au long du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle, l'histoire du domaine s'étiole : les jardins à la Française sont en friche, les pavillons en ruine, le château de l'Orangerie démoli en 1943.

Enfin, en 1962 un golf est aménagé par le Marquis de La Haye sur l'emplacement des anciens jardins à la Française.

Objectifs scientifiques

Toute opération archéologique doit être guidée par les considérations scientifiques bien posées.

Lors de cette campagne de prospection 2018 dans le bras de la "Morte Eure" les recherches ont été menées autour de deux axes généraux : la géologie et l'anthropisation d'un territoire fluvial.

Quelle influence la géologie a-t-elle eu dans l'occupation humaine et a contrario quelle influence l'homme a-t-il eu sur l'environnement de la zone géographique, en particulier la topographie du site ?

"L'Île d'Homme" nous permet d'aborder ces deux problématiques. D'un côté le plan d'eau présente un secteur géologique préservé sans aucun aménagement humain et de l'autre côté les résultats d'une restructuration par l'homme est nettement perceptible dans la topographie.

Ce constat pose le questionnement suivant : la "Morte Eure" est-elle due à une formation naturelle et peut-on restituer les étapes de son aménagement ?

La lecture des cartes indique que cette île est dans une plaine alluvionnaire à la confluence de l'Eure et de la Seine. Cette zone a un aspect en "pince de crabe" où de nombreux vestiges d'occupation humaine sont répertoriés. On peut raisonnablement émettre l'hypothèse que cette zone constitue une portion haute et émergée dans ce bassin exposé aux variations entre les deux cours d'eau. En plongée, l'observation du fond du bassin montre une composition de sables, de gravillons et alluvions. La comparaison des cartes et des images aériennes démontre un aménagement régulier du cours d'eau, autour d'un tracé qui semble relativement constant. Nous sommes arrivés à l'hypothèse que cette partie du lit de la rivière peut être naturelle.

L'archéologie subaquatique présente l'opportunité d'étudier cette relation dans un domaine jusqu'alors inaccessible à l'archéologie terrestre.

Stratégie méthodologique

La stratégie de la CDA27 répond à deux objectifs. La formation des plongeurs adhérents de la FFESSM et la pratique de l'archéologie subaquatique dans le département de l'Eure par les plongeurs ainsi formés.

Le travail sur ce site a permis de mettre en œuvre les deux axes de cette stratégie.

Cette opération est l'occasion pour les plongeurs déjà qualifiés de débiter la prochaine étape de leur formation tout en intégrant de nouveaux plongeurs en début de formation. Elle permet dans le même temps de poursuivre les activités de la commission avec une pratique répondant à la législation en vigueur relative à l'archéologie.

La présente opération est dans la continuité d'un projet qui a pour but de former une équipe expérimentée avec la mise en œuvre de moyens qui permettront de mettre en place des opérations similaires dans tous les plans d'eau du département de l'Eure.

Les objectifs pour cette année étaient de finaliser l'utilisation d'un engin flottant destiné à la bathymétrie qui permet de réaliser une mesure complémentaire de la "Morte Eure" dans son intégralité, puis le développement de tests sur

un haut-fond pour adapter le matériel aux eaux peu profondes. L'objectif est de valider une méthodologie reproductible et de standardiser l'intervention bathymétrique dans ce type de milieu complexe.

La méthodologie a consisté à adapter un sondeur/GPS avec balayage latéral, combo commercial et le logiciel associé, à une fonction autre que celle pour lequel il était conçu.

Conçu pour être utilisée avec une vedette de pêcheur amateur pour localiser et cartographier leur lieu d'activité, l'utilisation de ce matériel bathymétrique a nécessité des adaptations à des conditions spécifiques liées au site choisi pour l'opération de prospection.

Les problématiques présentées peuvent être divisées en trois contextes : le système de collection des données, le réglage du sondeur/GPS et la lecture des données.

La première étape a consisté en la prise en main du matériel au lac de Poses et la formation de l'équipe à son utilisation.

Avec les fonctions fondamentales établies et l'autorisation accordée, le programme de développement a été transféré sur la "Morte Eure" pour adapter les techniques aux conditions réelles de ce site.

Suite à plusieurs tentatives, la mesure de la "Morte Eure" entière est presque achevée et un site choisi pour la continuation du programme est annoncé, le 17ème haut-fond (HF 17, PI 02).

Le 17ème haut-fond (H.F.17 Lambert 93, X : 571149,018, Y : 6907691,609) présente toutes les problématiques nécessaires pour le développement des techniques de l'archéologie subaquatique dans les eaux intérieures de ce département. Un haut-fond doté d'aménagements des deux rives également subaquatique avec un bassin profond est propice à des prospections en scaphandre autonome en aval et en amont.

Développement technique

L'activité de cette année confirme l'intérêt de la prospection par bathymétrie. L'expérience acquise a nettement amélioré la qualité de la collecte de données, nous amenant à exploiter le matériel jusqu'à ses limites.

La bathymétrie de la "Morte Eure" a été refaite en totalité. Le résultat est de meilleure qualité en comparaison des mesures réalisées en 2017. Sur la base de ces résultats nous avons pris la décision de concentrer les efforts sur ce site H.F.17 (PI 01 S05 et PI 02) au vu de sa singularité sur le lit de la rivière

Nous avons ré-identifié le site H.F.17 avec des relevés complets. (Plans 01 et 02)

Tant en surface qu'en immersion, plusieurs vestiges intéressants ont été repérés, en nombre croissant avec la répétition des observations lors de la prospection.

Nous proposons d'affiner encore le plan du fond et l'étude de la densité des sols. L'observation visuelle est à prolonger sur ce site, mais également sur le cours d'eau. Les observations réalisées à ce jour nous y incitent, car la prospection plus large autour du site nous permet de retrouver d'autres vestiges et la question de l'origine naturelle ou non, nécessite une exploration sur l'ensemble du cours d'eau.

Sur le plan technique nous travaillons avec un sondeur/GPS à balayage latéral, du matériel d'imagerie avec un appareil photo numérique et des caméras numériques étanches. Nous utilisons des échelles graduées de 10 cm en 10 cm en matière plastique avec une flottabilité neutre. Nous avons constaté que le matériau est déformable confronté à la puissance du courant de la "Morte Eure". La taille du matériel de mesure augmente sa prise au courant. Nous allons donc développer le travail de mesure sur images en utilisant un étalonnage moins sensible aux conditions d'immersion.

Nous avons également procédé à un dégagement de la végétation rampante en surface, sur les berges (herbe et lierre) ainsi qu'un dégagement de l'humus accumulé sous cette végétation dans la zone en bordure d'eau, notamment sur les parties verticales. Le courant à ensuite continué de mettre à nu les structures. Cette végétation représentait également un risque pour les plongeurs en immersion. Nous avons aussi fait ce choix pour faciliter l'enregistrement photographique.

Recherches documentaires

Nous avons retrouvé très peu de documentation au stade actuel. Les recherches sont ciblées sur la période moderne. Le seul élément d'évaluation de datation dont nous disposons est l'aspect des mortiers observés. A ce stade nous ne disposons pas d'autres éléments pouvant permettre une datation plus précise. Des céramiques retrouvées dans le lit de la rivière pourrait être plus anciennes (16^{ème} siècle) mais rien ne permet de les relier actuellement avec les éléments immobiliers identifiés sur les berges et au fond du cour d'eau.

La cartographie est maigre, sans indication d'une structure sur ce site. Le cadastre ignore cette parcelle.

Une équipe, basée aux archives départementales de l'Eure, a été formée pour entamer les recherches documentaires. Ils ont fait le choix de débiter les recherches depuis la période la plus récente en remontant vers le passé médiéval. La période retenue pour l'instant s'étale de 1800 à 1940.

Les recherches sont organisées aux archives d'Evreux dans trois directions :

Une recherche sur les ouvrages hydrauliques avec l'étude des séries relatives aux usines sur l'Eure et d'autres séries relatives aux barrages et écluses , les deux fonds sont classés par communes.

Une recherche conjointe porte également sur le dépouillement des cartes postales anciennes.

En partant du postulat que dans la zone d'étude du haut-fond 17 les vestiges observés pourraient avoir un passé industriel, les recherches portent également au niveau de la DTM de Louviers. En effet toute usine a besoin d'une autorisation pour exister. Cela nous permettra rapidement de répondre à la question de la nature industrielle ou non du vestige.

Le service d'archives de la communauté d'agglomération de Louviers (CASE) constitue également une autre piste à explorer

Bathymétrie

Nous avons pris un important retard dans le programme, suite à la perte de notre sondeur au fond du lac de Poses. L'incident a été causé par un tiers extérieur à notre activité sur ce lac.

- Développement des techniques

- Lac de Poses

Le lac de Poses nous permet de tester nos conditions de travail sans la contrainte du courant. Nous pouvons reproduire les différentes profondeurs et introduire les objets ou matériaux de notre choix pour expérimenter et paramétrer le matériel. Cela nous permet d'approfondir la mise au point du matériel et les techniques de travail avec un bon niveau de sécurité. Nous transposons ensuite celles-ci en application, une fois maitrisées, dans le courant de la rivière sur le site.

- Sur site en surface
 - *Lit de la rivière*

Les recherches menées en surface ont porté sur la cartographie du lit de la "Morte Eure". Elle a été réalisée au cours de deux descentes de la rivière permettant une comparaison des résultats. Nous avons ainsi relevé que le site H.F.17 (PI 03) présente des aménagements structurés et une profondeur importante par rapport aux autres secteurs de la "Morte Eure". Le site a donc fait l'objet d'une étude bathymétrique fine, réalisée en détail et avec des mesures répétées, par du personnel statique dans le lit de la rivière, assurant le balayage du fond avec notre sondeur sur son support flottant (Fig. 1).

La phase de développement du matériel de recherche porte sur le sondeur et les fréquences utilisées. Nous devons intervenir sur les fréquences utilisées, sur l'interface électronique et informatique pour améliorer notre analyse des différences de densité du fond et leur lecture. Le champ de balayage du sondeur est proportionnel à la profondeur. De ce fait il impose une contrainte technique importante.

La confrontation au courant nous montre que le pointage GPS s'avère être très performant. Le travail réalisé avec le support flottant actuel nous a permis d'élaborer une réflexion avancée pour un nouveau support intégrant toute ces données acquises par l'expérience en rivière. La réflexion sur ce support est bien avancée.

- *Site H.F.17*

Nous avons travaillé en balayage à image latérale dans le haut fond. Notre sondeur est un matériel initialement développé pour des plans d'eau plus grands et surtout plus profonds.

L'utilisation en rivière doit intégrer cette contrainte qui reste limitée sur la zone de haut fond. L'écho recueilli à cette faible profondeur n'a pas permis une analyse assez fine de la densité du sol, ainsi les vestiges immergées et ensevelies n'ont pas pu être appréhendés. Nous avons entamé une réflexion avancée sur l'adaptation du matériel, sur le plan technique, afin d'améliorer cet axe d'enregistrement. Le pilotage du support flottant se fait à l'aide d'un cordage en boucle fixé au radeau et relié par deux poulies à deux opérateurs situés à chaque extrémité de la zone à étudier. Les opérateurs assurent ainsi un balayage parallèle et régulier de la surface. L'acquisition des données est réalisée en plusieurs balayages selon des axes différents afin de recouvrir l'intégralité de la surface du fond. Par contre cette technique ne résout pas le problème de l'étude des bords irréguliers.

- **Mesures réalisées**

- **Le Haut fond 17**

Le haut fond 17 a été étudié principalement dans la zone comprise entre deux aménagements observés sur chaque rive (PI 03). Nous avons procédé avec un opérateur situé un mètre avant l'arrêt de la marche et l'autre opérateur en aval à vingt mètres de la marche. L'acquisition des données s'est effectuée sur une demi-journée. L'analyse de celles-ci montre un haut fond de profondeur globalement constante variant de cinquante centimètres à un mètre entre les points les plus bas et les moins profonds.

- **Bassin et marche**

La mesure du bassin (partie nord-ouest du plan 03) a été réalisée principalement dans le chenal. Les berges restent à analyser en bathymétrie. La technique d'acquisition est la même avec deux opérateurs à chaque extrémités du bassin. L'étude de la marche (délimitant l'entrée du bassin, PI 03) est incluse dans ce relevé. Le travail a également nécessité

une demi-journée d'acquisition. La cartographie révèle que cette marche présente une cassure franche et linéaire entre le haut-fond 17 et le bassin en aval. La paroi de cette marche est presque verticale et atteint rapidement la profondeur maximale de trois mètres dans la zone centrale du bassin. Le bassin remonte ensuite en pente plus douce vers l'aval et plus verticalement vers la rive droite où il forme un monticule qui atteint une faible profondeur de cinquante centimètres.

Prospection visuelle

- En surface
 - Structuration des bords

On note d'emblée des similitudes sur chaque rive. Les structures observées sur chaque berge (dalle de mortier, pierre, bois, géométrie du haut fond) semblent symétriques et respecter le même alignement (PI 03).

Les éléments conservés en élévation sont fait de pierres taillées et assemblées au mortier, des pièces de bois de sections carrées ou rectangulaires sont associées à la maçonnerie.

- Prospection terrestre

Sur la rive gauche la végétation environnante est abondante et non entretenue. La taille et la section importante des arbres indique leur ancienneté. L'activité humaine semble ne pas avoir impacté cette parcelle de longue date. De chaque côté de la structure émergée (fig. 12) on peut observer deux alignements d'arbres qui pourraient correspondre au tracé d'une ancienne voie orientée sud-ouest / nord-est. Cette hypothèse pourrait être corroborée par la présence d'un alignement de blocs taillés visibles à l'intérieur de la zone délimitée par cette ligne d'arbres. Ces blocs de même section ont été repérés sur plus de 20 mètres. Sur la rive droite (Fig. 17), c'est l'amoncellement de blocs de silex plus ou moins taillés qui attire l'attention alors que la berge est en terre en amont ou en aval de cette zone.

- Hydrodynamique

La profondeur du bassin immédiatement en aval de la marche (zone bleue foncée du PI 03) est exceptionnelle pour la "Morte Eure" (entre 2, 5 m et 3 m). L'aspect du bassin ainsi que l'hydrodynamique constatées sont surprenants. L'écoulement est linéaire et dans le sens du lit de la rivière sur la moitié de la largeur du cours d'eau, le long de la rive gauche. En aval de la structure de cette rive gauche et juste après celle-ci, l'écoulement est ralenti dans la partie en retrait.

Sur l'autre moitié droite du cours d'eau, le courant devient circulaire vers la rive droite, à partir du centre du bassin. L'eau ramène alors à la berge les éléments flottant comme l'embarcation, rendant accessoirement plus facile notre accostage et le déchargement du matériel.

En immersion on retrouve une séparation du haut fond et du bassin par une marche très prononcée qui génère un écoulement turbulent vertical et circulaire sur le fond.

- En plongée
 - Conditions de plongée

Nous avons rencontré durant toute la période de prospection, de bonnes conditions de visibilité et de luminosité. Cette visibilité s'étend sur trois à quatre mètres au minimum. La flore est restreinte sur le fond, composée de plantes, mousses et lichens. La faune est essentiellement benthique avec les espèces endémiques de la région. Le courant de la rivière est marqué même en dehors de la période de crue. Pendant les épisodes de crue les courants s'intensifient et troublent fortement la visibilité, rendant le travail difficile. Ce courant « nettoie » le site et rétabli rapidement la clarté du milieu. La température de l'eau varie de 8 à 20 °C. Le travail s'effectue exclusivement de jour, en privilégiant

les horaires les plus lumineux. Nous disposons également d'éclairage artificiel en immersion. Nous avons rencontré quelques éléments flottants et dérivants, principalement du bois et des végétaux, mais aussi du plastique. Le fond du bassin est fortement pollué de débris de verre cassé et de déchets agglutinés. Enfin la réalisation des images est difficile en raison de l'effet du courant sur le matériel, la réalisation des mesures et relevés est également plus compliquée dans ce contexte.

- **Le haut fond 17**

Ce haut fond est compris entre les vestiges de deux structures (PI 04 et 05) observées sur chaque berge. Son aspect est linéaire et sa largeur est de 13 mètres en moyenne. Sa profondeur est assez constante et faible. En aval il est séparé du bassin par une marche quasi verticale (PI 03). Cette singularité pose la question de son origine naturelle ou construite et justifie que nous l'explorions plus en détail. En amont la pente est douce pour retrouver la profondeur moyenne du lit de la rivière. Des objets ont été retrouvés au fond dans la zone en amont de l'aménagement de la rive gauche. Il s'agit de restes de céramiques (Fig. 26 à 29), un objet en métal (Fig. 32) et deux objets en calcaire taillé dont l'un est percé du trou régulier (Fig. 30 et 31).

Sur ce haut fond et proche de la rive droite, des pierres maçonnées (Fig. 20 et 21) semblent constituer un dallage posé à plat partiellement apparent. Ces pierres présentent des possibles traces « d'usure » linéaires.

Ce haut fond est situé dans une zone où la largeur de la rivière est plus faible. Les deux vestiges de structures sont érigés en partie sur le lit de la rivière. Cela influence l'écoulement de l'eau et génère une accélération du courant. Cela a probablement influencé la création du bassin en aval. Le fond est composé d'une grande quantité de silex brûlés posés sur une base d'argile, observables dans les ouvertures du revêtement supérieur. On note également une large pierre plate et claire en amont autour de laquelle la majorité du mobilier a été retrouvé.

- **Marche séparant le haut fond du bassin**

Le haut fond atteint une profondeur minimale et constante dans l'alignement des deux structures retrouvées sur les berges. Il se démarque de la partie profonde du bassin en aval par une imposante paroi presque verticale. Elle affleure à cinquante centimètres sous la surface. Le dénivelé de cette pente est abrupt et varie entre deux mètres et trois mètres (avec un ratio plus grand que 2 : 3). C'est le dénivellement de loin le plus important et le plus vertical de la "Morte Eure". Cette marche est surprenante et unique dans le lit de la "Morte Eure".

- **Bassin**

D'emblée, sa profondeur maximale de 3 mètres surprend. Les relevés bathymétriques indiquent qu'il s'agit de la zone la plus profonde observée dans le lit de la rivière. Le fond de ce bassin accumule les déchets de l'activité humaine et toutes sortes d'objets (morceaux de verre, bouteilles, plastiques, éléments automobile...). La délimitation avec le haut fond est linéaire et en pente abrupte formant une véritable marche. On observe au pied de cette pente et au milieu, l'émergence de trois pieux verticaux en bois, de section rectangulaire (Fig. 3, 4, 6 et 7). On retrouve un éboulis d'éléments taillés et maçonnés, dont un bloc maçonné présentant un reste de pieu scellé, (Fig. 5) également de section rectangulaire, posé horizontalement sur le fond. En se rapprochant de la rive gauche ce sont des pierres de taille non maçonnées et plus massives qui sont observées (Fig. 22, 23 et 24). Elles sont grossièrement alignées à 45° de la base de la structure d'amont à la berge. Une pierre cubique (Fig. 25) a été retrouvée. Une de ses faces est plus large et un chanfrein régulier court sur les quatre faces. Enfin, le long de la rive gauche juste en aval de la structure émergée et légèrement en retrait dans la berge, on observe six pieux verticaux grossièrement alignés (Fig. 8, 9, 10 et 11). Ils sont de sections carrée ou rectangulaire. Une septième pièce de bois est présente dans l'alignement, mais pas suffisamment émergente du fond pour pouvoir être décrite.

Identification

- *Dalles de mortier*

On retrouve sur chaque rive (Fig. 2, Pl 3 "dalle béton"), une dalle maçonnée en mortier sur lesquelles sont fondées les structures érigées sur les berges. Elle semble avoir une épaisseur importante et se poursuit vers le fond en pente douce. Le positionnement des dalles sur les deux rives est symétrique et perpendiculaire par rapport à la direction du courant de la "Morte Eure". On note la similitude du mortier et des variations des inclusions de silex de ces fondations avec le mortier des blocs en élévation et les silex bétonnés. Seule la taille des inclusions diffère selon l'utilisation du mortier.

- *Bois structurel dans les éléments maçonnés*

Nous observons des restes de pièces de bois incluses dans les aménagements des deux berges. On en compte trois sur la rive gauche et un sur la rive droite.

Sur la rive gauche, deux pièces de bois limitent la structure en amont et en aval. La troisième pièce est apparente au centre.

Sur la rive droite, on observe également une pièce de bois limitant la structure en aval. Cette pièce semble en correspondance et en alignement avec celle de la rive gauche également en amont.

On retrouve un poteau vertical dans la partie centrale qui semble faire partie des éléments démantelés.

Un peu plus loin rive gauche, à la limite du bassin, on observe une pièce horizontale de bois de section semblable aux éléments observés. Cet élément a été découvert au dernier moment à la clôture du chantier.

- *Poteaux en bois*

Sur la rive droite, au centre de l'aménagement de la berge du haut-fond, on observe un poteau de bois (PI 03, POT 11) très endommagé dont la base est enfouie dans les silex. Il est difficile de préciser la section et la forme de cette pièce de bois.

Situés immédiatement en aval de la marche, au centre du lit de rivière, on retrouve un groupe de trois poteaux de section carrée dont l'implantation au fond forme un triangle (Fig. 3, 4, 6 et 7)) avec pour apex un poteau (PI 03, POT 09) de 22 / 23 centimètres de hauteur. Les deux poteaux de la base (PI 3, POT 08 et POT 10) mesurent chacun environ 11 / 12 centimètres. À proximité de ce groupe se trouve un morceau de bois massif de section rectangulaire intégré dans un bloc maçonné de pierres taillés (Fig. 5). Sa taille et sa forme sont similaires aux morceaux de bois encastrés dans les aménagements des deux rives.

En aval dans le bassin, et formant un prolongement linéaire des blocs en élévation sur la rive gauche, nous retrouvons au moins 6 ou 7 poteaux en bois répartis en deux groupes distincts (Plan 03, POT 1 à 3 et POT 4 à 7). La taille et les formes de ces poteaux sont semblables aux poteaux 8 et 10 (Fig. 8, 9, 10 et 11). Le premier groupe se trouve à environ 4 mètres de la limite de la structuration de la rive gauche. Les groupes sont séparés par une distance de 10 mètres.

- *"L'aménagement" de pierre*

L'aménagement de la rive gauche (PI 05 ; Fig. 12) présente trois états distincts : une partie est conservée en élévation, une autre est partiellement démantelée et entre les deux un espace composé d'un mortier béton avec inclusion de silex.

Dans la partie en amont on observe une poutre de bois horizontale (Fig. 14) et submergée. Au moins deux blocs quadrangulaires taillés (Fig. 13) sont fondés sur une dalle bétonnée armée de silex associés à un alignement de blocs plus petits pris dans la terre végétale juste au dessus.

La dalle bétonnée submergée semble être la fondation de tout cet aménagement. Elle est constituée d'un mortier armé de petits cailloux. Elle est plus grande que la dalle de mortier qui est observée pour la construction de la partie

en aval faite de blocs taillés en élévation. On trouve une dalle de même aspect et avec la même situation, sous l'aménagement de la rive droite.

La partie en aval (Fig. 15) est un complexe de blocs taillés rectilignes, plus longs que larges, maintenus ensemble par un mortier. Ce mortier présente également le même aspect que celui de la dalle et la partie médiane, faite avec un gravier en silex.

Malgré l'absence d'un aménagement aussi élaboré sur la rive droite (Fig. 16, 17 et 18) nous avons observé deux endroits où une portion des blocs taillés affleure le fond de l'eau à proximité immédiate de la berge (Fig. 19, 20, et 21). Leur situation et leurs alignements suggèrent une relation possible. Le bloc d'amont est légèrement émergent. Les blocs d'aval sont assemblés par un mortier partiellement dégagés sur le fond, présentant une « usure » linéaire dans l'alignement des deux structures en surface.

- *Concentration du remblai et du démantèlement*

En amont des deux rives, la concentration du remblai de démantèlement est essentiellement constituée de moellons de silex.

Sur la rive droite en aval (PI 04), les amas des moellons de silex sont plus importants. Certains blocs taillés sont observés aux environs des poteaux au pied de la marche déjà décrite.

Le dépôt en aval de la rive gauche est remarquable par la collection des blocs taillés, de taille et forme très variées et la quasi absence des moellons de silex (Fig. 22, 23, 24 et 25).

Résultats

Nous avons effectué des relevés bathymétriques sur le fond de l'ensemble de la "Morte Eure".

Les résultats obtenus mettent en évidence une particularité du fond de la rivière au niveau du 17^{ème} haut fond (le site H.F.17). Ce haut fond est rectiligne et en correspondance avec deux structures retrouvées en berges tant en zone immergé que sur les bords. Ce haut fond est séparé d'un bassin présentant la profondeur la plus importante de la rivière par une marche quasi verticale et de hauteur importante.

Suite aux multiples plongées, sur chaque zone explorée, nous avons retrouvé de nombreux vestiges et effectué de nouvelles observations. Ce site présente une importante quantité de vestiges riche en informations.

Nous avons ainsi retrouvé des éléments maçonnés et des assemblages de pierres taillées sur chaque berge et sur le fond. Des vestiges en bois, inclus dans ces maçonneries ou plantés dans le fond sont associés. Des fondations en béton ont été retrouvées sous chaque rive.

Il est difficile de dater ce site. L'aspect des mortiers oriente vers la période moderne. Une partie du mobilier retrouvé correspond à des céramiques pouvant probablement dater du 16^{ème} ou 17^{ème} siècle sans preuve de lien entre tous ces éléments.

La végétation environnante est remarquable par la taille et l'âge des arbres particulièrement anciens sur une parcelle manifestement abandonnée de l'exploitation humaine, en tout cas en rive gauche.

Du point de vue documentaire le secteur du 17^{ème} haut-fond semble oublié de la mémoire administrative. La parcelle cadastrale est manquante, il n'y a pas de trace d'édifice ou de toute autre structure au stade actuel des recherches.

Enfin ce site nous impose une adaptation technique à tous les niveaux de travail, du fait de sa singularité en rivière à fort courant et peu profonde. Nous devons donc, parallèlement au travail archéologique, développer des outils et des méthodes nouvelles.

Perspectives

Nous avons pour projet de développer en 2019, un système de photographie 3D de type FUYSE (application Android sur Smartphone) et de l'utiliser pour les prises de vues sous-marine, soit en utilisant un boîtier sous-marin pour Smartphone soit un appareil photo étanche réalisant la prise de vues 3D.

L'intérêt de ce système est la simplicité d'utilisation, permettant de visualiser entièrement une portion d'un site de sondage archéologique, directement sur smartphone, tablette ou PC sans passer par un logiciel de traitement d'images, de se déplacer sur la photo et de travailler, par le biais de captures d'écrans sur les éléments importants du site.

Ce système permet de s'approcher de la technique de photogrammétrie mais en restant beaucoup plus simple et rapide à mettre en œuvre.

Dans les conditions hydrologiques rencontrées avec le courant important de l'écoulement, cette technique simplifie grandement la phase d'acquisition des images.

Il est ensuite possible de travailler sur les supports informatiques et de réaliser des mesures et des modélisations directement sur la base de ces données photographiques.

Conclusion

Nous avons pris du retard, notamment sur la bathymétrie, suite à la perte de notre matériel. Le temps d'observation du site a donc été plus limité de ce fait.

L'étude bathymétrique réalisée cette année est de bien meilleure qualité et plus complète. Cependant, avec la faible profondeur du haut fond, le champ d'exploration et l'étude sont incomplets et nous obligent à améliorer les moyens bathymétriques. L'important courant de la rivière constitue également une difficulté à la réalisation des mesures et des images. Ce courant est important et devient turbulent derrière le haut fond.

Le matériel présente donc quelques limites dans ces conditions.

Nous avons identifié les points à développer pour améliorer les relevés bathymétriques, avec la réalisation d'une nouvelle plateforme support. L'actuel support est un prototype de développement qui nous a permis de valider le concept. Nous allons travailler sur un nouveau matériel sonar avec un axe d'amélioration de l'interfaçage électronique. Le matériel disponible dans le commerce n'est pas développé pour cette utilisation. Enfin il faut perfectionner l'acquisition des images latérales pour le haut fond.

Concernant la réalisation des mesures en immersion, le choix porte sur du matériel métallique en remplacement du matériel plastique. Un travail informatique sur les images réalisées peut être effectué pour réaliser ces mesures hors d'eau, notamment en imagerie 3D et en mesurage étalonné.

Le site présente beaucoup plus d'éléments observés que ce que nous attendions. La répétition des plongées a permis d'observer de nouveaux éléments à chaque plongée. Le dégagement de la végétation rampante recouvrant les éléments en berge a permis d'observer des structures organisées et maçonnées. L'aspect du mortier observé oriente vers la période moderne. Les recherches documentaires apportent dans l'état actuel du dépouillement peu de réponses.

En dehors des axes de travail portant sur le matériel, l'observation permet de dégager des axes de prospection pour rechercher des liens entre les éléments observés. La recherche documentaire doit se poursuivre et s'adapter probablement aux éléments que la prospection pourrait mettre en évidence.

Propositions

Tous ces constats amènent beaucoup de questions. Il se dégage cependant une certitude. Ce site mérite des investigations plus avancées pour établir des liens et compléter les observations et le recueil de données afin d'envisager quelques réponses sur la nature des vestiges et l'époque.

Nous proposons le plan de travail suivant :

- Nettoyage subaquatique des bords pour établir une séquence stratigraphique.
- Nettoyage subaquatique de la marche et des trois poteaux pour établir une séquence stratigraphique, rechercher une correspondance possible avec les éléments observés et déterminer la nature de cette paroi.
- Sondage transverse des poteaux rive gauche pour établir une relation possible.
- Sondage plus profond en amont du haut fond pour établir une possible limite de l'aménagement entre les structurations des bords.
- Etude par photogrammétrie de ces interventions, développement de l'imagerie 3D et du travail d'étalonnage et de mesure sur image.
- Demande d'expertise des structures et des vestiges.
- Elargir les prospections de la "Morte Eure".

Enfin nous souhaitons continuer le développement de nos capacités techniques et de recherche pour être plus opérationnels en rivière et en fluvial.

Bibliographie

Billaud; Yves 2009, « DRASSM and the Archaeology of Inland Waters in France », ACUA Underwater Archaeology Proceedings.

Bonnin ; Philippe, 1997, « Méthode de diagnostic archéologique subaquatique », Archéologie en Essonne, Actes de la journée de Milly-la-Forêt.

Bonnin ; Philippe; 2000, « Les méthodes de l'archéologie subaquatique en milieu fluvial ; prospection et fouille », Archéologie des fleuves et des rivières, Dir. Louis Bonnamour, Errance.

Bonnin ; Philippe ; 1998, « Prospection par bathymétrie, Positionnée, informatisée, appliquée à la recherche archéologie subaquatique » Montgeron.

Bowens; Amanda, 2009, « Underwater Archaeology, The NAS Guide to Principles and Practice », Nautical Archaeological Society, Blackwell Publishing.

Coutil ; Léon. Les cinq cimetières gaulois de l'embouchure de l'Eure et de l'Andelle dans la Seine, près de Pont-de-l'Arche (Eure). In: Bulletin de la Société préhistorique de France, tome 17, n°12, 1920. pp. 292-298;

Dumont ; A, dir. 2006, « Archéologie des lacs et des cours d'eau » Éditions Errance, Paris.

Goube ; J.J.C. 1815, Histoire du Duché de Normandie, Librairie Mégard, Rouen. pg 240, Pg. 478

Green ; Jeremy, 2004, Maritime Archaeology A Technical Handbook (second edition), Elsevier Academic Press.

Guilmeth ; A, 1842, « Histoire de la ville et des environs d'Elbeuf » Imprimerie de Berdalle de la Pommeraye, Rouen. Pg 340, Pg 361, Pg 422 – 423, Pg. 436, Pg. 445, Pg.448, Pg. 458.

Jacquemoud ; Antoine. 2014 « Archéologie en eau intérieure » CDA IDF FFESSM

Lawrence ; M., Oxley ; I., Bates ; C. R., « Geophysical techniques for maritime archaeological surveys »

Maarleveld ; T.J., Guérin ; U. et Egger ; B., 2001, « Manuel pratique pour les interventions sur le patrimoine culturel subaquatique, Le patrimoine culturel subaquatique et les Règles de la Convention de 2001 de l'UNESCO.

Rieth ; É, 1998, « Des bateaux et des fleuves », Éditions Errance, Paris.

Roudié ; Nicolas, 2010 - Le Vaudreuil (27) - Chemin de l'Île l'Homme - Le Château royal du Vaudreuil. Rapport final d'opération, Roue, INRAP, service régional de l'archéologie, 81 p.

Roudié ; Nicolas, 2014 - Le Vaudreuil (27) – 18, avenue Marc de la Haye. Rapport final d'opération, Roue, INRAP, service régional de l'archéologie

Roudié ; Nicolas, 2016 - Le Vaudreuil (27) – Le Golf – Parcelles C885 et 886. Rapport final d'opération, INRAP, service régional de l'archéologie

Velly ; M. l'abé, 1770, « Histoire de la France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à Louis XIV, Saillant & Nyon, Paris. Pg 182, Pg 184, Pg 194

Atlas des paysages de Haute-Normandie ; La vallée urbanisée de l'Eure de Louviers à Léry,

Inrap ; Conférence château royal du Vaudreuil, 14 septembre 2012

Institute National du Patrimoine & le DRASSM, 2012, « Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique ».

UNESCO, 2001, « Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique », Paris.

Le Vaudreuil - Notice Communale

Velly ; M. l'abé, 1770, « Histoire de la France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à Louis XIV, Saillant & Nyon, Paris. Pg 182, Pg 184, Pg 194

Atlas des paysages de Haute-Normandie ; La vallée urbanisée de l'Eure de Louviers à Léry,

Inrap ; Conférence château royal du Vaudreuil, 14 septembre 2012

Institute National du Patrimoine & le DRASSM, 2012, « Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique ».

UNESCO, 2001, « Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique », Paris.

Le Vaudreuil - Notice Communale

Joseph VAUTOUR

Président de la Commission d'Archéologie 27



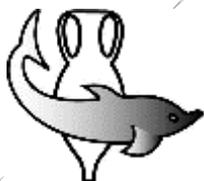
CODEP 27 de la FFESSM Commission Archéologie



L'ensemble des rapports a été voté et accepté à l'unanimité

Le changement d'adresse a été voté et accepté à l'unanimité

Le remplacement du secrétaire Loïc Picton Par Karine damien a été voté à l'unanimité



CODEP 27 de la FFESSM



L'assemblée générale pour l'année 2019 se tiendra le samedi 25 janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant pas de questions supplémentaires à poser ou débattre, le Président, remercie les bénévoles qui ont organisé et préparé la collation à laquelle sont conviés tous les participants et déclare la séance levée à 18H

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal signé par le Président et le secrétaire.

Le Président du CODEP

Le secrétaire du CODEP

